

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, vendredi 22 janvier 1943

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DI-MANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Nouveaux règlements pour la conscription du travail au pays

Une chose qu'il ne faut pas perdre de vue L'invasion de l'Europe continentale possible en 1943?

La campagne qui s'amorce en faveur d'une immigration massive — Les intérêts et les facteurs qui la favorisent — Ses dangers —
Le premier devoir de nos gouvernants

Il suffit de jeter un coup d'oeil à travers les journaux de langue anglaise pour constater qu'une grande campagne, visant à l'adoption d'une politique de très large immigration, se développe déjà. Il est à présumer que cette campagne ne fera que s'accroître. Elle correspond à des calculs, à des intérêts précis, à des vues dont l'expérience paraît bien avoir démontré l'irréalité, mais qui exercent toujours sur plusieurs une grande séduction. Il est à prévoir qu'elle trouvera même dans les milieux de langue française de vigoureux appuis. C'est déjà commencé, du reste.

Nous accumulons des dettes énormes, qui hypothèquent lourdement l'avenir. Il est naturel que plusieurs se disent : Il nous faut plus de contribuables pour partager demain le poids de ces dettes, demandons-les aux pays étrangers... Le procédé est d'une tentante simplicité.

L'immigration étrangère, massive, pourrait sans doute d'ailleurs faire l'affaire de certains individus, comme elle fit, lors de la grande poussée ancienne, celle de plusieurs, celle des compagnies de transport, par exemple, et de ceux qui avaient des terrains à vendre, etc. Mais quant à l'ensemble du pays? Le résultat fut-il aussi brillant?

Le Canada possède, d'après le dernier recensement, une population de 11,500,000. Cela excède-t-il beaucoup celle que nous eût donnée le croit naturel, — surtout, si nous avions pratiqué une intelligente politique de conservation et de développement de notre capital humain? Si nous avions organisé à fond la mise en valeur de nos terres colonisables par les enfants du pays; si nous avions institué un régime d'habitations qui eût mieux protégé nos gens contre les dangers de la vie urbaine; si, de toute façon, nous nous étions employés à sauvegarder la vie et la santé de nos citoyens, si l'on eût, par exemple, mené les salubres campagnes dont la guerre seule paraît nous avoir fait comprendre la nécessité et l'urgence?

En fait, l'examen des statistiques semble bien démontrer que l'immigration massive, que nos gouvernants ont si largement favorisée, n'a abouti qu'à un déplacement de population, les immigrants prenant, en gros, la place des nôtres qui s'en allaient à l'étranger, ou passant eux-mêmes de l'autre côté de la frontière...

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner les lignes maîtresses de ce qui se passera après la guerre.

Nous avons actuellement des centaines et des centaines de milliers d'hommes et de femmes dans les divers services armés; nous en avons un plus grand nombre encore dans les industries de guerre. On ne peut imaginer que, le conflit terminé, le Canada maintiendra une pareille armée, et les industries de guerre tomberont forcément, pour la majeure partie.

Nous aurons donc à placer, à réintégrer dans la vie ordinaire une énorme population, subitement privée de ses moyens de vivre.

L'opération prendra des proportions très considérables, qui inquiètent déjà ceux qui ont quelque souci de l'avenir.

Est-il opportun de s'employer d'avance à la compliquer, cette dangereuse opération, en provoquant la venue au pays d'une immigration massive?

N'est-il pas plus simple de songer d'abord à ce qu'il faudra faire pour assurer à ceux des nôtres que la paix rejettera dans la mêlée économique le moyen de ne pas crever de faim, de ne pas se trouver pris dans une nouvelle crise de chômage?

A quoi nous servirait-il d'amener ici une masse d'immigrants s'ils tombent dans un pays désorganisé, s'ils n'y trouvent point d'ouvrage ou ne font que prendre celui qui normalement devrait aller aux gens du pays?

Sur quels immigrants pourrions-nous compter?

C'est vers la Grande-Bretagne que tournent les yeux un certain nombre de propagandistes de l'immigration massive. Il y a à cela maintes raisons, dont la plupart sont visibles à l'oeil nu. A part les motifs d'ordre économique, il y a le désir évident, et fort intelligible, d'augmenter au Canada la population d'origine britannique, afin d'assurer sa prépondérance et, par là, croit-on, la permanence de la collaboration politique entre la Grande-Bretagne et

le Canada.

Mais la Grande-Bretagne, qui sera contrainte de reconstruire tant de choses, de réparer tant de ruines, qui voudra redonner à son industrie le plus vigoureux élan, qui vient d'apprendre, de façon très douloureuse, la nécessité de donner à son agriculture un développement maximum, la Grande-Bretagne sera-t-elle en état de fournir au Canada des émigrants de valeur? des émigrants qui seront vraiment pour nous un principe de force et de progrès?

Et le voudra-t-elle? Ne désirera-t-elle pas plutôt garder chez elle ses meilleurs, ses plus solides éléments?

Et, des autres, quel avantage tirerions-nous?

Ailleurs?

On n'a jamais, dans ces campagnes d'immigration, beaucoup songé à la France. La France n'avait guère d'émigrants à donner, elle en aura moins encore et, du reste, les principaux champions de l'immigration massive ne paraissent pas particulièrement tenir à ce que s'accroisse beaucoup ici la population de langue française. Simple constatation, sur laquelle nous n'insistons point, qui est à la portée de tous.

Alors?

Pour un certain temps au moins, on ne voudra pas des Allemands, encore moins des Japonais et peut-être pas beaucoup plus des Chinois, en dépit de notre collaboration militaire actuelle. Tiendra-t-on beaucoup aux gens de l'Europe centrale, ou même aux Italiens? Restent les Scandinaves qui, auprès de plusieurs, jouissent d'un préjugé favorable; mais quels effectifs pourraient-ils fournir?

En fait, il n'est qu'une population européenne qui, la guerre finie, devrait être en masse encline à chercher à l'étranger — au Canada comme ailleurs — un refuge. C'est celle que poursuit actuellement la haine des Nazis, et de nombre d'autres: car, l'antisémitisme n'est pas le fait exclusif des Nazis: ce qui se passe aujourd'hui voici un demi-siècle, longtemps avant qu'on eût inventé le nazisme, que maints observateurs l'avaient prédit. Mais, quelque douloureuse sympathie que puissent inspirer les épreuves de ce peuple, le Canada peut-il indéfiniment, au risque de compromettre son équilibre économique et social, absorber ses réfugiés? Sera-ce même dans son intérêt? Voici bien longtemps que l'un de ses représentants les plus honnêtes, et les plus intelligents, disait à l'un de nos amis que chaque pays ne peut recevoir qu'un certain nombre d'Israélites.

Autrement — il ne s'agit pas ici de ce qui devrait être, mais de ce qui, d'après une séculaire expérience, est et sera — c'est le désordre, générateur de lourdes difficultés.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont. On nous prépare de toute évidence, pour l'après-guerre, une politique d'immigration massive. Il importe d'en mesurer aussitôt que possible les conséquences probables, et d'étudier les attitudes qu'elles commandent.

Il ne saurait être question d'interdire à tous les gens de l'extérieur l'entrée du Canada; mais le premier devoir de nos gouvernants est envers ceux qui ont fait ce pays, envers leurs enfants. Dans le fallacieux espoir d'améliorer rapidement les conditions consécutives à la guerre, il ne faut pas risquer d'aggraver le sort des populations actuelles, de compromettre l'équilibre économique, social et même politique du Canada. Chacun sait que, de ce triple point de vue, l'arrivée subite, et en nombre trop considérable, d'éléments étrangers, pourrait avoir d'inquiétantes répercussions.

En tout cas, il est un point qu'il faut retenir: c'est qu'au nombre des graves problèmes que posera l'après-guerre, sera celui de l'immigration, — d'une immigration que, pour des motifs divers, plusieurs, qui disposent de puissants moyens d'action, veulent massive et rapide.

C'est l'une des choses que nous n'avons pas le droit de perdre de vue.

Omer HEROUX

22-1-43

Bloc-notes

Radio-Canada et la politique

Le nouveau gérant général de la Société Radio-Canada, M. J.-S. Thompson, vient de prendre occasion d'un discours qu'il prononçait devant un club de Halifax pour affirmer que jamais, depuis qu'il occupe cette fonction, il n'a subi de pression ou d'influence de la part de gens du gouvernement à propos des émissions du réseau qu'il administre et dirige.

Je tiens à déclarer de la façon la plus catégorique possible, a-t-il dit, que jamais, depuis que je suis entré en fonction, je n'ai été l'objet de la moindre tentative de la part d'un fonctionnaire du gouvernement ou de la part d'un ministre de l'Etat en vue d'influencer la politique de la Société Radio-Canada.

Prenons note de cette affirmation de M. Thompson et aussi de la réserve qu'il a bien soin de faire, quant au temps, et qui tempère sensiblement le sens assez absolu du mot jamais. Le jamais de M. Thompson se restreint, en l'occurrence, à la très courte période de temps qui s'est écoulée depuis sa nomination à la gérance générale de la Société Radio-Canada, c'est-à-dire depuis le 2 novembre dernier.

M. Thompson ne parle pas de ce qu'il a pu se passer antérieurement

(suite à la page sept)

Le carnet du grincheux

Il est maintenant question d'un règlement des engrais chimiques. M. Adélard Godbout voudrait que l'on mât les chevaux. Comment donc les agriculteurs s'arrangeront-ils pour fertiliser leurs champs et augmenter leur production? Ils ne peuvent certes s'accommoder ni du cambouis, ni du monoxide de carbone des dernières automobiles qui circulent.

Ottawa réduit la ration du beurre. Le gouvernement craint-il une glissade comme celle de 1930?

Dans l'affaire Flynn, aux Etats-Unis, le sénateur Bridges veut tout étaler au grand jour, mais le sénateur Tunnell intervient pour garder l'affaire dans l'ombre. Conflit de génie: le tunnel contre les ponts.

Si nous sommes pour avoir un ministère des vivres, s'occupera-t-il des vivres pour le Canada d'abord?

Après son admission dans l'armée américaine, on s'est aperçu qu'un conscrit était père de onze enfants, qu'il souffrait de surdité et d'ulcères à l'estomac. On comprend que cet homme n'ait pas hésité à se laisser inscrire: chômeur il touchait une allocation mensuelle de moins de \$100; conscrit, sa paie et l'indemnité à sa famille s'élevaient à \$190 par mois. Il a pu dire aux recruteurs qu'il n'avait pas d'enfants à sa charge, l'Etat y pourvoyait déjà. Cet homme était un lâche pour comble des temps heureux et bénis de la paix et du chômage subventionné.

L'administration des îles Bahama rapporte un surplus de \$ 18,000 pour l'an dernier, alors qu'elle avait prévu un déficit de \$76,000; elle explique que cela est dû, dans une large mesure, à la vente des timbres-poste émis à l'occasion du 450e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Dire que les Postes canadiennes ont refusé, sous prétexte d'économie, d'émettre le moindre timbre pour marquer le troisième centenaire de la fondation de Montréal! N'est-ce pas plutôt fanatisme et sectarisme antifrancophones?

L'héritier d'un père multimillionnaire, aux Etats-Unis, vient de mourir insolvable. Le fisc de Washington réclame à sa succession, en impôt sur le revenu, \$420,565 qu'il n'a pas. Ça fera peut-être un petit velours à bien des salariés de savoir que le fisc manque parfois son coup.

Par les froids qu'il fait cet hiver, ce sont les épagneuls, rapport à leurs oreilles, qui sont à plaindre.

Par le temps qui court, on n'a pas de peine à saisir tout le sens de cette expression-là, quand le mercure descend à 15° ou 20° sous zéro. Dans la rue, c'est à qui filera le plus vite.

Le Grincheux

22-1-43

Citation d'actualité

"Si les hommes religieux veulent épargner à la religion et à la société des calamités sans exemple, il ne suffit pas qu'ils se détachent de l'ordre politique du passé, il ne faut pas qu'ils en sortent pour venir s'accrocher sous l'ignoble tente qu'une féodalité nouvelle essaie de planter sur le sépulcre du moyen âge. Il faut qu'ils prennent position dans l'avenir, et s'établissent à la fois les défenseurs, les modérateurs et les guides des intérêts des masses, des intérêts vraiment populaires, dont l'inévitable triomphe, étroitement uni à celui de la charité et de la justice, terminera le cycle social dont le genre humain a déjà parcouru divers degrés."

Abbé GERBET
(introduction à la philosophie de l'histoire).

Si Rommel fait sa jonction avec les soldats de l'Axe en Tunisie, elle aura de graves conséquences pour les plans alliés — L'on se prépare à une violente campagne en Tunisie — Londres et les armées d'appui — Peyrouton ne confie pas ses plans à la presse — Campagne amorcée contre lui en milieux anglais — Il serait à la fois "antibritannique et antirusse"

ETABLIR UN MAXIMUM DE TROUPES AMERICAINES?

La chute de Tripoli aux mains des Alliés et l'effacement de l'Italie comme puissance coloniale paraissent être à la veille de se produire. En effet, la bataille de Libye en est rendue aux portes de la dernière ville importante de Libye que tiennent encore Allemands et Italiens. D'après les récentes informations, les troupes de choc britanniques sont venues à bout des principales lignes de défense de la ville de Tripoli, et Montgomery a installé son artillerie sur les hauteurs voisines. Les Italiens admettent que la situation de Tripoli est extrêmement critique; une partie de la citadelle est en feu, la population s'en va précipitamment et l'on croit même que des troupes de l'Axe ont passé en Tunisie depuis quelques heures, afin de tenter la jonction avec le corps axiste tunisien, qui, sur certains points, a marqué de légères avances contre les soldats alliés, dans la région de Kairouan. Il se peut, déclare-t-on, que Tripoli ne tombe ni aujourd'hui ni demain, mais le sort de la ville ne fait plus doute, non plus que la faillite italienne de ce côté. La Libye va passer en bloc en possession des Alliés. Ce que Rommel cherche maintenant, c'est de gagner quelques jours afin de pouvoir faire passer le gros de ses troupes en Tunisie. Le sort de la Libye elle-même l'intéresse moins — c'est une ancienne colonie italienne, non pas un territoire sous domination allemande, — que la jonction des forces alliées de l'est et de l'ouest, le long de la Méditerranée. D'autre part il veut lui-même opérer la réunion de ses troupes avec celles qui sont déjà installées en Tunisie, tant à Bizerte qu'à Tunis, au nord de Sfax. Toute la résistance que Rommel oppose encore aux Alliés dans le voisinage immédiat de Tripoli n'a d'autre but que de tenir la voie de la Tunisie ouverte à la retraite de ses gens. L'un de ses généraux, von Arnim, travaille en particulier à cela et il s'agit pour lui d'empêcher les troupes françaises de Tunisie de lui bloquer éventuellement la route.

DANGER A CRAINDRE

Si la jonction des forces axistes en Afrique du Nord alloit s'opérer, on estime que ce serait une situation fort embarrassante pour les Alliés, — la plus dangereuse peut-être qu'ils aient eu à affronter en Afrique du Nord. Les Axistes auraient alors en Tunisie environ 160,000 hommes, leurs lignes de communication et de ravitaillement seraient sensiblement plus courtes que celles des Alliés, ils auraient pour les appuyer les aérodromes tout proches de la Sicile, et si Rommel réussissait à tenir jusqu'à la fin de l'été en Tunisie, s'accrochant désespérément au sol, cela pourrait empêcher une offensive alliée contre l'Italie ou le sud du littoral européen, en 1943. La Sicile, la Sardaigne, la Corse et l'île de Rhodes, qui forment une série d'îles importantes, constituent une sorte de barrière défensive contre les Alliés qui devront les occuper ou les réduire avant de pouvoir lancer une invasion heureuse du continent européen par delà la Méditerranée. Tout ce temps-là, les Italiens et les Allemands travailleraient à fortifier le littoral sud-européen dans la mesure du possible contre des incursions alliées; et, comme le note un commentateur américain sur place, "une défense obstinée de la Tunisie servirait les fins de la propagande allemande, surtout en Espagne et en Turquie, — aux deux extrémités de la Méditerranée... Ce qui est grave, c'est qu'on ne voit pas bien comment les Alliés peuvent dès maintenant empêcher la réunion des Allemands et des Italiens de Libye avec les forces axistes déjà rendues en Tunisie, — et c'est le premier but du plan de campagne de Rommel. On croit que la tâche de jeter à la mer les Axistes sera longue, dure et coûteuse... D'autant que les Alliés sont à quelque 2,300 milles des bases de ravitaillement anglaises, tandis que les Italo-Allemands sont à quelques centaines de milles seulement du littoral italien par où ils se réapprovisionnent et reçoivent des renforts. On peut bien bombarder leurs ports, mais il ressort de ce qui s'est passé jusqu'ici que les ports de mer sont extrêmement difficiles à mettre hors d'état de servir, comme le démontrent les événements de la guerre présente" (Drew Middleton, informations d'Afrique du Nord du "Times" du 21 janvier, par radio). C'est dire que la bataille pour la Tunisie va entrer dans une phase extrêmement compliquée et que des centaines de mille hommes devront s'y battre assez prochainement. Cela explique aussi comment il se fait qu'à Londres on se préoccupe fort d'ajouter à la main-d'œuvre dans les usines de guerre de même qu'aux effectifs des armées d'appui.

LA CRISE ALGERIENNE

Marcel Peyrouton, qui a déclaré avoir accepté son nouveau poste "dans un esprit de discipline et de devoir", a promis de régler bien des difficultés, d'ici quelques semaines. Les journalistes qui l'ont rencontré il y a déjà quelques heures, — "j'ai moi-même fait jadis du journalisme, je vous accueillerai comme un ancien camarade", leur a-t-il dit, — sont restés sous l'impression que ni le général Noguès ni le gouverneur Pierre Boisson ne quitteront leurs postes d'ici assez longtemps bien que le Comité national français de Londres exige en quelque sorte leurs têtes si l'on veut l'union entre de Gaulle et Giraud. Il est bon de noter que la plupart des déclarations faites pour le compte apparent du groupe de Gaulle, en Angleterre, sont de provenance anonyme. Une partie de la presse anglaise se joint à "France combattante" pour dénoncer Peyrouton, qu'une feuille anglo-canadienne qualifieait ces heures-ci d'être "antibritannique et antirusse". Ni M. Eden, à Londres, ni M. Cordell Hull, à Washington, n'ont encore voulu rien dire à la presse quant à l'accession de Peyrouton au poste de gouverneur général de l'Algérie, avec l'approbation du général américain

Eisenhower. "Voyez le ministère de la Guerre", a dit M. Hull à ceux qui l'ont pressé de questions. Eisenhower, en effet, relève du ministère de la Guerre, à Washington. La situation politique en Afrique du Nord, reste donc au point où elle en était et dans l'état où elle est depuis la mort de Darlan, il y aura juste un mois dimanche prochain. Quant à la situation militaire, le général Giraud la tient bien en main et se prépare à affronter l'entrée des Axistes de Libye en Tunisie, où devra porter le maximum de l'effort ennemi, pendant les mois à venir. Giraud ne veut absolument pas s'occuper de politique et en tient pour commencer par le commencement: rechercher la défaite des Axistes en Afrique du Nord, après quoi il faudra voir...

AFFAIRES AMERICAINES

Un sénateur démocrate de l'Alabama, John Bankhead, vient de dire à Washington que "les Etats-Unis peuvent apporter leur plus grand appui à la défaite de l'Axe en se préoccupant d'abord de la production des vivres et des armes, quitte à laisser aux autres nations unies le soin de fournir les nouveaux combattants qu'il faudrait aux armées. Le sénateur Wheeler, du Montana, lui-même démocrate, déclare que la Russie a besoin encore plus d'aliments que de munitions; et il insiste sur ce que "si les Etats-Unis tentent de lever une armée de 12 millions, comme on en parle, et veulent aussi en même temps fournir aux nations unies des vivres et des munitions, cela ruinerait l'économie nationale". Deux autres sénateurs américains, dont un républicain, le sénateur McNary, de l'Oregon, ont déclaré qu'il faut porter une vive attention à ce qu'a dit le sénateur Bankhead, et paraissent favorables à sa manière de voir les choses. On croit présentement qu'en fin de 1943 les Etats-Unis auront environ 9,700,000 hommes dans les divers services armés; Bankhead est d'opinion qu'il y a déjà 7 millions de soldats américains levés et armés et que le but de Washington c'est de lever 400,000 nouvelles recrues chaque mois. "Vu la nécessité absolue de continuer, pour le moins, et si c'est possible, d'accroître la production du matériel de guerre il est dès maintenant apparent qu'il sera dangereux d'enlever aux usines de guerre un plus grand nombre d'hommes pour les verser dans les forces armées", a-t-il dit. C'est pourquoi il a demandé au Congrès "de revisiter tout le programme relatif au capital humain des Etats-Unis, et d'établir le chiffre maximum d'hommes à enrégimenter".

M. Hoover, ancien président des Etats-Unis, et qui s'occupa pendant la dernière guerre et quelque temps après du ravitaillement de l'Europe, dont les régions ravagées, vient de dire à la radio que les Etats-Unis, à l'heure présente, exportent en pays alliés moins de vivres de toutes sortes que pendant le dernier conflit mondial, et que néanmoins l'Amérique du Nord est menacée plus sérieusement de disette qu'elle ne l'a jamais été. Cela porte à conclure que l'agriculture et la production de denrées alimentaires doivent être envisagées comme "industries de guerre essentielles et primordiales". Il signale surtout le manque croissant de main-d'œuvre agricole, la réduction de la fabrication des instruments aratoires, — fixée au quart de la production d'avant-guerre, — comme deux des principales causes de la disette menaçante, par suite de la baisse de production agricole qui en résulte, et insiste sur ce que "cette production massive est aussi nécessaire aux opérations militaires présentes qu'à la politique alliée de pacification dès après la guerre". Si l'Amérique continue de laisser sacrifier le bétail et de négliger de porter la production agricole aux plus hauts points, ce sera vite un non-sens que de parler de ravitailler, pendant et surtout après la guerre, une population extérieure de plus de 300 millions, conclut-il. Et dire qu'ici et ailleurs, certaines gens ne sont contents que lorsqu'ils auront mis en uniforme une proportion de plus en plus grande d'agriculteurs et d'hommes des champs! La cause des Alliés sera bien avancée quand les champs ne donneront plus que tout juste de quoi s'alimenter à ceux qui resteront seuls à travailler, sans aide proportionnée aux besoins d'une production considérable...

Une partie de la presse américaine la plus sérieuse note que danger considérable est encore la campagne sous-marine allemande en Atlantique et, s'appuyant sur des statistiques selon lesquelles les Allemands auraient coulé l'an dernier 1,450 navires marchands, jaugeant en bloc près de 9 millions de tonnes, et transportant des cargaisons énormes, fait remarquer qu'il est grand temps de mettre le public des Etats-Unis, — ajoutons: du Canada aussi, — au courant du péril considérable que constitue le submersible ennemi, afin que le public réagisse en conséquence et insiste sur la nécessité impérieuse et urgente de produire plus de cales que jamais, dans les chantiers maritimes. Cela revient à dire, si l'on en juge à ce que signale cette presse et M. Hoover, qu'il ne faut pas penser, en Amérique, qu'aux armées énormes. Il y a les champs à exploiter, les chantiers à porter au rendement maximum. — G. P.

22-1-43

Les Nouvelles-Hébrides bombardées

WASHINGTON, 22 (A.P.) — Un avion japonais solitaire a bombardé jeudi la base américaine de l'île d'Espiritu-Santo. C'est la première attaque aérienne contre ce centre d'opération des Nouvelles-Hébrides. L'appareil japonais a jeté plusieurs grosses bombes, mais on ne rapporte pas de pertes de vie parmi les forces alliées ni de dommages aux installations militaires. Quelques avions ennemis ont jeté au cours de la nuit des projectiles dans le voisinage de l'aérodrome de Guadalcanal. Ils ont causé de légers dégâts, mais ils ont tué trois hommes et en ont blessé un quatrième. L'un des appareils ennemis a été descendu.

Travail

Le cas de M. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail

Sa situation est compromise — Il a nombre d'ennemis et peu d'amis — Il a piètrement manœuvré — Aucun syndicat ne lui est sympathique

Des groupes ouvriers demandent sa sortie du cabinet King

Par Léopold Richer

Ottawa, 22-1-43 — Il ne s'agit pas d'accabler M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, sous un amas de reproches inutiles, mais simplement de lui dire quelques vérités amplement méritées. Il a passablement de soucis par le temps qui court. Il a plus de problèmes qu'il n'en peut résoudre. Sa position personnelle dans le cabinet semble assez précaire, en raison du fait que des unions ouvrières ont déjà demandé sa démission. La grève de Sydney et de Sault-Sainte-Marie ne sont pas destinées à augmenter son prestige; il aurait fort besoin, pour le maintenir, d'une couple d'actions d'éclat. Le ministre, d'après une déclaration émanant du bureau du premier ministre, aurait demandé qu'on le relève de ses fonctions comme premier ministre du Conseil national du tra-

vail en temps de guerre. M. Humphrey Mitchell cessera donc d'occuper un poste de première importance. Voilà encore qui ne milite pas en sa faveur. Il déclina. Il n'est plus le chef ouvrier qui promettait d'être une force pour le conseil des ministres. Il est plutôt un poète qui l'on maintient en place à coup d'autorité, parce qu'il n'est pas bon de changer de ministre en temps de crise.

Peu d'amis

Son sort n'est pas reluisant. M. Mitchell n'a pas agi de façon à se faire des amis. Si nous l'avons appuyé lors de sa querelle avec M. Little, l'ancien tsar du Service social, c'est uniquement parce qu'il défendait un principe démocratique. M. Little voulait s'arroger des pouvoirs qui dépassaient ceux du ministre, ces mêmes du conseil

(suite à la page sept)

L'actualité

Hypothèses sur Vimy

Dans quel état se trouve le monument de Vimy? Malgré tous les moyens d'information dont nous nous servons, on ne peut répondre de façon sûre et précise.

Dans le Canadian Geographical Journal de janvier, le colonel Unwin Simson pose encore la question, et soutient toutes les hypothèses et toutes les témoignages oculaires ou non et ne peut que conclure: le monument est encore debout; s'il a subi des dommages, ces dégâts sont facilement réparables et ils sont minimes.

Cette construction massive élevée au sommet de la côte 145, théâtre des combats entre Alliés et Allemands (on disait alors Boches), en 1917, fut inaugurée en juillet 1936 par Edouard VIII, en présence d'une délégation de 6,000 anciens soldats canadiens, de leurs parents et de privilégiés, transportés là-bas aux frais de la princesse, i.e. les contribuables, vous et moi.

Mais, un jour, après Dunkerque, chacun se souvient du courant d'indignation que soulevèrent des dépêches, les uns annonçant la destruction complète et d'autres la mutilation de ce "monument" aux victimes canadiennes de la dernière guerre en terre française.

C'était, disait-on, l'œuvre de la barbarie allemande. La propagande de Goebbels s'empressa de faire publier des photographies montrant que l'imposante construction de pierre et de ciment surmontée de

(suite à la page sept)

Les conférences

M. Thompson, gérant général de Radio-Canada affirme que le gouvernement ne s'ingère pas dans la direction du réseau de l'Etat — M. Paul Riou parle de la recherche scientifique

Au Commercial Club

Halifax, 22 (C.P.) — M. J.-S. Thompson, gérant général de Radio-Canada, a déclaré hier que le gouvernement ne s'ingère pas dans la direction du réseau de l'Etat. M. Thompson parlait devant le Commercial Club, de Halifax.

"Parmi les distinctions qui m'ont été décernées, dit-il, l'une a été de permettre un thème pour le 'chant du cygne' d'un homme d'Etat canadien âgé qui a consacré la plus grande partie de son dernier discours public comme chef d'un grand parti politique à démontrer la mécanique de la C. B. C. en général et de son gérant général en particulier. On a prétendu que nous étions simplement une création du gouvernement pour fournir la chance aux chefs politiques de s'insinuer dans les bonnes grâces du peuple canadien à la faveur de la radio. Je tiens à déclarer aussi catégoriquement que je puis le faire que jamais, depuis que j'ai assumé mes fonctions, la moindre tentative n'a été faite de la part d'un fonctionnaire ou d'un ministre d'Etat pour influencer la politique de la C. B. C."

M. Thompson dit que M. Mackenzie King, plusieurs ministres et plusieurs chefs de départements sont tous venus à lui avec des requêtes, que, dans l'intérêt public du Canada, ils devraient éviter le public en faisant telle ou telle déclaration. M. Thompson dit que le peuple du Canada ne tolérerait pas que le gérant général s'oppose à de telles déclarations. "D'autre part, dit-il, il y a un placement légitime pour ceux qui paient différents points de vue".

Parlant des journaux, M. Thompson dit que la radio est évidemment un concurrent nouveau dans le domaine des nouvelles, mais il ne croit pas que "la radio, qui ne présente que la parole, puisse jamais supplanter le journal écrit. Ce, après tout, le programme de radio meurt dès qu'il est émis, tandis que la parole écrite reste".

Au Cercle Universitaire

C'est M. Paul Riou, professeur de technologie industrielle à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, qui était le conférencier au déjeuner-casualité du Cercle Universitaire, hier midi. Il a traité de la recherche scientifique, illustrant ses propos d'exemples empruntés à la vie quotidienne, aux phénomènes qui se déroulent sous nos yeux, sans que nous en comprenions toujours l'explication. Il avait à côté de lui, à la table d'honneur, le docteur Oscar Mercier, vice-président du Cercle, qui a présenté à l'auditoire en termes élogieux et qui a rappelé ses études brillantes. M. René Guenette, secrétaire du Cercle, et le frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut et du Jardin botanique.

La recherche, qu'il s'agisse de travaux de chimie, de physique ou de biologie, se fait dans les laboratoires. Elle s'inspire d'une méthode énoncée par Descartes dans son Discours de la Méthode. L'on se contentait autrefois de surveiller les réactions des êtres vivants et les transformations de la matière inerte. Aujourd'hui, on va jusqu'à étudier et mesurer l'intensité des phénomènes.

Or que faut-il pour faire de la recherche? demande M. Riou. Il faut des hommes de science, il faut des laboratoires, il faut de l'argent et finalement des élèves. Des hommes de science nous en avons, des laboratoires aussi, mais nous n'avons pas assez d'appareils modernes pour former l'indispensable. Quant à l'argent nous en avons peu. Pour ce qui est des élèves, c'est un problème assez épineux. Nos jeunes gens de plus en plus se dirigent vers les carrières scientifiques, mais les études classiques sont déjà longues, et une fois terminées, le jeune homme souvent est embarrassé, rendu à son âge, de demander toujours de l'argent à ses parents déjà éprouvés par tous les sacrifices antérieurs.

Et c'est ainsi qu'entre en jeu le système des bourses, Bourses fournies par l'Université, par le Conseil national de recherches d'Ottawa.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BElair 3361

CALENDRIER

1er mois JANVIER 31 jours
Demain: SAMEDI 23 JANVIER 1943
S. RAYMOND DE PENNAFORT, confesseur
Lever du soleil, 7 h. 35
Coucher du soleil, 4 h. 51
Lever de la lune, 7 h. 13
Coucher de la lune, 8 h. 45
Nouvelle lune, le 6, à 7 h. 37m. du matin.
Premier Quartier, le 13, à 2 h. 48m. du matin.
Pleine lune, le 21, à 3 h. 18m. du matin.
Dernier Quartier, le 29, à 3 h. 18m. du matin.

JANVIER 1943	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	

ou par l'Office provincial des recherches scientifiques. Le dernier organisme distribue des bourses dans le but de stimuler la recherche et de l'orienter vers les problèmes qui intéressent l'économie de la province et aussi pour faire la place large à la recherche scientifique dans notre province. Des résultats ont déjà été obtenus, des travaux divers ont été présentés à la suite de quoi des maîtrises ont été décernées, et déjà l'on peut prévoir que le succès dépassera tout ce que l'on avait prévu.

Assemblées, conférences, etc.

Vendredi, 22 janvier

Société St-Jean-Baptiste, au Monument National, cours de coopération par le R. P. Jean d'Auteuil Richard, S.J., pour la 2ème année. Sujet: "Les coopératives d'habitation". Dans la salle 11, à 7 h. 45 et à 9 h. p.m. (deux cours par soir).

Art Association of Montreal, 379 ouest, rue Sherbrooke, à 4 h. 30 p.m. Mme Naomi Jackson parlera du dessin dans l'Art. Entrée libre.

Cours d'histoire de l'art, amphithéâtre G. 4ème étage, de l'Université de Montréal, par M. J.-B. Lagacé, à 8 h. Entrée libre. Leçons accompagnées d'illustrations.

La Légion américaine, section de Montréal no 1, au Mont-Royal, à 8 h. 30 p.m. M. E.-G. Fortune conférencier.

Cours de floristique, avenue Provencher, Jardin botanique, à 4 h. 30 p.m.

Samedi, 23 janvier

Séance de cinéma éducatif. Cinq représentations, à 9 h. 19 h. 11 h. du matin, 1 h. 30 et 2 h. 30 p.m., au Jardin Botanique. Films: "Quelques faunes de l'Afrique", "Croisière de Québec aux îles de la Madeleine", "Roof of the World". Commentaires par Mlle Colette Marcoux et M. Raymond Goudreau.

Université de Montréal, rue Maplewood, cours du chanoine Sidelan, à 2 h. 45 p.m. "La légende des siècles", de Victor Hugo.

Dimanche, 24 janvier

Réunion générale des anciens et anciennes élèves de l'Ecole Victor Doré, dans la salle de l'école, 820, est, rue Demontigny, à 2 h. p.m.

Chantiers de coupe de la glace

L'inspecteur en chef des établissements industriels et commerciaux de la province, M. Clovis Bernier, 97 rue Notre-Dame est, Montréal, désire attirer l'attention des intéressés sur l'arrêté en conseil no 882, du 15 avril 1942, édicté en exécution de l'article 5 de la loi des établissements industriels et commerciaux (R.B.P. 1941, chapitre 175 et amendements), concernant l'adoption de règlements en vue d'assurer la sécurité et la protection des travailleurs et du public sur les chantiers de la coupe de la glace, comme suit:

Article 1. — Toute personne avant de commencer l'exploitation du chantier ou la coupe de la glace doit se faire, transmettre à l'inspecteur des établissements industriels et commerciaux, à l'inspecteur de l'Unité sanitaire et aux autorités municipales de l'endroit où se trouve situé le chantier, un avis par écrit indiquant son nom, son adresse, le nom et l'endroit où est situé ce chantier.

Article 2. — Avant le commencement des travaux, le chantier doit être entouré de clôture ou de balises. Le chemin conduisant de la rive au chantier doit être balisé de chaque côté.

Article 3. — Ces balises doivent être de sapin, d'épave ou de cèdre, ayant une hauteur minimum de dix (10) pieds. Elles doivent être installées à une distance maximum de quarante (40) pieds, les unes des autres.

Article 4. — Avant la fermeture du chantier, toutes les balises du chemin qui y conduit, doivent être enlevées. Les clôtures ou balises entourant le chantier abandonné doivent y être laissées et ce, jusqu'à la fonte de la glace.

L'inspecteur en chef invite donc les intéressés à se conformer immédiatement à la loi et à se procurer le permis nécessaire.

Assemblée de l'Association des maîtres-fourreurs

L'Association des maîtres-fourreurs, sous la présidence de M. A. Pichet, aura son assemblée générale le mercredi 27 janvier 1943 à 8 h. p.m. chez J.-F. Reid, 1473 Amherst, où le local a été spécialement aménagé pour l'occasion. Un projet d'une importance primordiale sera exposé.

Une ambulance pour les chevaux

La Société pour la protection des animaux a tenu hier après-midi, à l'hôtel Ritz-Carlton, sa 73ème assemblée annuelle.

Mme Clara Hope, présidente sortant de charge, a déclaré que l'emploi plus considérable des chevaux a suscité le projet d'une grosse voiture d'ambulance pour aller quérir dans la cité les chevaux malades ou blessés, et que les propriétaires de voitures à traction animale ont été priés de contribuer aux frais de cette ambulance spéciale.

La Société a maintenant 1332 membres. Mme A. E. Carter a été élue présidente.

"Le coopératisme et l'organisation économique de la Gaspésie"

PAR GEORGES LAFONTAINE, B.A., L.S.C.

Avec préface de M. Edras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

"L'auteur a fait une étude très poussée des conditions de la vie en Gaspésie et indique les méthodes éprouvées, qui pourront lui donner la place à laquelle elle a droit dans la vie économique, agricole et industrielle de la province de Québec".

En vente à la Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal, au prix de \$0.75, franco \$0.85.

FAITS DIVERS

Un incendie détruit le couvent de Huntingdon

St-Hyacinthe et Lauzon doivent se passer d'eau pendant toute la journée — La Sûreté provinciale interrompt un bingo — Morts subites — Plusieurs incendies

Epreuve pour une communauté

Huntingdon, (C.P.) — Un violent incendie a détruit, hier soir, le couvent des RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame. Si personne ne fut blessé, une dizaine de religieuses et une centaine d'élèves ont dû se sauver en toute hâte.

Apparemment le feu a été originaire d'un dortoir. Les pompiers de Valleyfield, à quelque 16 milles d'ici, ont été demandés. Les religieuses et les élèves ont été accueillis dans les familles.

St-Hyacinthe passe la journée sans eau

Saint-Hyacinthe, 22 (D.N.C.) — Par suite d'une défectuosité aux pompes de l'aqueduc municipal, mardi, les citoyens de Saint-Hyacinthe ont été totalement privés d'eau, de 8 h. 30 du matin à 10 h. du soir. Outre les incon vénients que cette situation amenait aux ménagères, on craignait qu'un incendie grave ne se déclarât quel que part, alors qu'on se trouvait privé des moyens efficaces de le combattre. Quand la défectuosité des pompes fut découverte, le personnel de l'aqueduc se mit en frais de réparer. On croyait que cela se ferait en quelques heures et l'on avait alors une réserve d'eau capable de répondre aux plus pressants besoins. Les réparations tardèrent, malgré la diligence des ouvriers si bien que la ville entière se trouva totalement dépourvue d'eau, en même temps que les municipalités adjacentes de La Providence et de Saint-Joseph sur Yamaska, qui achetèrent leur eau de Saint-Hyacinthe. Dans toutes les maisons, on dut faire fondre de la neige pour les besoins les plus élémentaires. Pour le reste, il ne restait qu'à attendre. Au cours de la journée, et par un vent extrêmement violent, les pompiers durent répondre à 18 appels, de 5 heures de l'après-midi à minuit pour la plupart. Il ne s'agissait que de feux de cheminée, que les pompiers éteignirent à l'aide d'extincteurs chimiques. Quelques commencements d'incendies furent aussi enregistrés à La Providence, dont on se rendit maître sans difficulté. Quand les robinets se remirent partout à fonctionner, vers 10 heures du soir, ce fut un soulagement général.

Disette d'eau à Lauzon

Lauzon, 22 (C.P.) — Un niveau d'eau extrêmement bas a privé Lauzon d'eau pendant une partie de la journée hier. Il a fallu du secours de Lévis.

La Sûreté interrompt un bingo

Québec, 22 (C.P.) — Sans effectuer d'arrestation, la Sûreté provinciale a fait une descente, hier soir, dans la salle paroissiale de Saint-Esprit pour mettre fin à un bingo. Les détectives ont confisqué la caisse et tous les prix.

Pour ventes d'essence sans coupons

Le juge Gustave Perrault a condamné Georges Langlois, employé à un dépôt d'essence au coin des rues Marquette et Sherbrooke, à une amende de \$100 et aux frais pour avoir vendu de l'essence sans coupons de rationnement.

Travail des mineurs

Le juge Edouard Archambault a fixé au 28 janvier le procès de la compagnie Fairchild, accusée d'avoir, entre le 15 novembre et le 2 décembre 1942, fait travailler des garçons âgés de moins de 18 ans après six heures du soir. Une seconde plainte accuse cette compagnie d'avoir fait travailler ces mêmes garçons, au nombre de 33, plus de 10 heures par jour, ce qui serait une infraction à l'article 10 du chapitre 182 de la loi du Travail, sans s'être préalablement conformée à l'arrêté ministériel 1257 du 15 mars 1940, publié dans la Gazette Officielle de Québec du 23 mars de la même année.

Prix trop élevé

Germaine Hébert, 3954 rue Lavall, Montréal, a été condamnée par le juge en chef Perrault à une amende de \$25 et aux frais pour avoir augmenté un loyer de \$30 à \$35 par mois. Me André Montpetit représentait la Commission.

Vente à tempérament

J.-D. Vallière Limitée, 862 rue Ste-Catherine est, Montréal, doit payer une amende de \$40 et les frais, pour avoir annoncé dans les journaux, en septembre, des ventes à tempérament, contrairement à l'ordonnance relative au crédit aux consommateurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Me Paul Renault représentait la Commission.

Incendies

Le feu a ravagé hier deux conciergeries de l'ouest de la ville, la conciergerie "Wemyss", au coin des rues St-Luc et du Fort, et la conciergerie "New-Royal", 5961 Chemin de la Côte St-Antoine. La première conciergerie comptait 12 appartements et l'autre 17. Dans les deux cas, il a fallu sonner une deuxième alarme. Les pompiers ont dû secourir plusieurs personnes. Une cinquantaine de personnes ont dû se sauver en vêtements de nuit. A la suite de ces deux incendies, environ cent personnes se trouvent sans abri.

Saint-Jean, N.-B., 22 (C.P.) — Un incendie qui a éclaté vers minuit dans un restaurant, s'est propagé aux immeubles avoisinants en plein centre de la ville, pour causer des dommages évalués à plusieurs centaines de milliers de dollars. Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures avant de réussir à se rendre maîtres de la situation. Il n'y a pas eu de blessés. Plusieurs familles ont cependant été chassées de leurs foyers.

Macabre découverte

Sachant que Mme Odilon Chartrand, 2181 rue Panet, avait été transportée d'urgence à l'hôpital, mercredi, et n'ayant pas vu depuis le départ de Mme Chartrand, M. Odilon Chartrand, paralytique âgé de plus de 60 ans, des voisins ont averti la police. Les détectives sont entrés dans le domicile de M. Chartrand pour le trouver mort dans son lit. Un médecin a déclaré que la mort remontait à quelques heures.

Aviateur voleur

Le juge Edouard Archambault prononcera le 29 janvier la sentence de J.-L.-P. Faucher, 28 ans, qui a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé, au cours des dernières six mois, \$896 à la cantine des sergents de l'école No 1, des sans-filistes, Chemin de la Reine-Marie.

Méprise fatale

En visite chez une amie qui habite rue Saint-Denis, Mlle Dactarée Morin, 70 ans, 3426 rue Saint-André, plutôt que d'ouvrir la porte de la chambre de bain, ouvrit celle qui donne dans une chute de quelques 9 pieds, où elle est tombée, pour se fracturer le crâne. Le médecin appelé ne put que constater la mort.

"Relations"

SOMMAIRE — JANVIER 1943

Editoriaux: Le T. R. P. Ledochowski — Fréquentation scolaire obligatoire — Clubs neutres.

Articles: Vers une nouvelle Beauce agricole, Firmin Lévesque — Un enseignement fédéralisé, Louis-C. de Léry — Les parents devant l'éducation, Rodolphe et Germaine Laplante — L'histoire de demain, Geneviève de la Tour Fondue — La sainte naïveté des trois savants, Joseph-H. Ledit.

Commentaires: Tempérance et effort de guerre — Toronto découvre un nouveau système d'allocation familiales — Ici et là... en éducation.

Chroniques: Le Québec devant l'Unité canadienne, J. P. Humphrey, H. MacLennan, E. Vaillancourt — Montréal a trois cents ans, Roger Duhamel — Revue de l'année, Jean Vallerand — Horizon international: Regards sur 1942: Saint-Siège, Allemagne, Pologne; Yougoslavie.

Livres récents: Le service d'amour, Marie-Joseph d'Anjou; Traité de droit civil du Québec, Léon Bouvier; Psychiatrie pastorale, Robert Picard; La Franc-Maçonnerie du Québec est-elle protestante? Ls. C. de Léry; Comment gagner sa vie, Eveline Prevost; Le chant de Bernadette, Hélène Baillargeon. m

Au comptoir, 25¢; par la poste, 28¢. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

La Société Saint-Jean-Baptiste et la campagne d'alimentation

"A titre de président de la Société S.-Jean-Baptiste, je m'adresse à la population canadienne-française de Montréal, pour lui demander d'assister à l'ouverture de la campagne d'alimentation rationnelle. Cette soirée organisée par la section française du Comité de Nutrition de Montréal aura lieu lundi, le 23 janvier, à 8 h. 30, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

"Au programme, il y aura, en plus de la conférence du docteur Gaston Gosselin, l'orchestre municipal, des monologues français, des vieilles chansons françaises et un film français mis gracieusement à la disposition des organisateurs par la Compagnie France-Film. Ce sera donc une soirée intéressante à cause de sa haute portée éducative, et attrayante par la qualité du programme artistique et musical.

"Que nos concitoyens de langue française se fassent un devoir de se rendre, lundi soir, à l'hôtel de ville, afin de prouver par leur présence l'intérêt qu'ils prennent à une campagne si utile à la santé publique.

"Cette campagne vient à point renforcer l'action de notre Société nationale qui, depuis 30 ans environ, donne au Monument National un cours d'hygiène et, dans nos diverses sections paroissiales, des conférences publiques sur l'alimentation rationnelle.

"Donc à lundi soir à l'hôtel de ville."

L.-Athanasie FRECHETTE, président général de la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal.

Coordination d'œuvres de guerre

Québec, 22 (D.N.C.) — Un comité de coordination des œuvres de guerre est actuellement en voie de formation dans notre ville, sous la présidence du lieutenant-colonel Jos.-L. Boulanger. Ce comité de citoyens qui comprend jusqu'à présent comme membres M. le sénateur Lucien Morand, Mme Harry Quart, M. Léon-T. Desrivères, M. W. Q. Stobo, M. J.-C. Moreau et le capitaine Paul Planie, dirigera à l'avenir la campagne de récupération de notre ville et verra ensuite à en distribuer les recettes entre les différentes associations qui s'occupent des œuvres de guerre auprès de nos militaires et de leurs familles.

Le timbre d'épargne

En collaboration avec la campagne nationale pour la vente des timbres par l'entremise de l'industrie de la coiffure, les salons de coiffure de cette ville ont vendu 65,400 timbres dans les dix premiers jours de la campagne, selon le rapport qu'ont donné Thos. Hay, Hurst et Henry Lewin, organisateurs provinciaux de la campagne, à une assemblée des auxiliaires hier soir. Cela représente \$16,350 de plus pour la poursuite de la guerre et on espère atteindre un chiffre beaucoup plus élevé d'ici la fin du mois.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

HA.7251

OUVERT JOUR & NUIT

Demande accrue pour les pommes

Le dîner annuel de la Société de pomologie et de culture fruitière a eu lieu hier soir à l'hôtel Queen's et réunissait 300 convives. Le président, M. E. B. Standish, a déclaré: "Vous avez sans doute été en mesure de constater qu'au fur et à mesure que les autres fruits disparaissent du marché, la demande se fait de plus en plus grande pour nos pommes."

"On peut prévoir que la demande pour les fruits vendus à l'état naturel sera plus forte en 1943, dit aussi M. Standish. Les provisions de fruits en conserve seront tout à fait épuisées chez les épiciers et on ne pourra espérer les renouveler. Pour répondre aux exigences de la guerre, les gouvernements canadien et américain viennent de faire connaître les objectifs à atteindre pour la production des denrées. En vue d'obtenir les quantités nécessaires, le prix des produits agricoles sera déterminé de moins en moins par le cours du marché et de plus en plus par les ordonnances.

"Nos agriculteurs auront à résoudre plusieurs problèmes créés par la guerre, ceux de la main-d'œuvre, du transport, de l'entreposage, des matériaux de construction, de l'outillage, etc. Afin de stabiliser le coût de la vie, la Commission des prix a fixé un prix maximum sur plusieurs denrées et l'on peut s'attendre que ce contrôle frappera d'autres produits, le mois prochain. Le comité exécutif de notre société a essayé de prévenir les besoins des pomiculteurs.

Réunion de la Société de biologie, lundi

La Société de biologie de Montréal se réunira lundi, soir, à 8 h., dans l'amphithéâtre G4, de l'Université de Montréal, 2806, avenue Maplewood. M. Vianney Legendre présentera une communication sur "un nouveau poisson pour la province de Québec", et M. Blais, R. Genest et E. Robillard sur "les éléments anatomiques du réflexe linguo-maxillaires". Il y aura ensuite des élections.

Les Etats-Unis ont le monopole mondial de l'hélium.

Examen de la vue
Verres correcteurs

HENRI N. BORDELEAU

O.D. M.C.S.O.
OPTOMETRISTE
3423, rue St-Denis
HA. 1435

Bien Manger

Ici, on vous sert, chaque jour, les éléments essentiels de bonne et saine alimentation.

REPAS COMPLET 50¢
taxe comprise.

HOTEL LAFAYETTE

ANTONIO-H. PATENAUBE, prop.
Amherst et Demontigny CH. 8825

JANVIER CHEZ DESJARDINS

C'est le Mois des Grandes Valeurs d'Economie

C'est le Bon Temps d'Acheter Votre Manteau de Fourrure!

Beaucoup de Canadiennes, qui s'y connaissent en économie aussi bien qu'en élégance, attendent toujours après la saison des Fêtes pour acheter leurs fourrures aux bas prix avantageux de janvier. Voilà pourquoi nous vous offrons, à cette période de l'année, les meilleures valeurs qu'il nous soit possible de vous procurer. C'est votre chance de bénéficier d'une réelle économie sur un manteau de haute qualité Desjardins!

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE

Superbe Assortiment de Nouveaux Modèles!

\$199. \$259. \$299.

LAPIN TEINT SEAL FRANÇAIS

Marque Feuille d'Érable
Spéciale de Desjardins.

\$149. et \$179.

MANTEAUX DE RAT MUSQUE

Assortiment Considérable à Votre Choix!

\$179. \$249. \$299.

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE

Une Collection d'une Splendide Variété!

\$269. \$349. \$429.
Valeurs Spéciales Jusqu'à \$549.00

RAT MUSQUE TEINT SEAL HUDSON

Apprêté par le Fameux Teinturier HOLLANDER!

\$319. \$349. \$379.
Assortiment de Styles et de Grandeurs!



Conditions faciles en conformité avec la loi fédérale.

CHAS DESJARDINS & CIE

FRANÇOIS DESJARDINS, prés. et prop.

Harbour 8191

1170, RUE SAINT-DENIS

Ouvert jusqu'à 6 p.m. tous les jours de la semaine.

Près Dorchester

GUERRE AU COMMUNISME!

Ne manquez pas la

Grande Assemblée du BLOC POPULAIRE CANADIEN

au marché St-Jacques

mercredi soir prochain à 8 h.

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unité et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNITÉ et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 22 JANVIER 1943

Demain: VENT — BEAU ET FROID.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 12
Minimum, 20.
Même date l'an dernier, 20.
Même date l'an dernier, 18.
BARRAGES:
10 heures a.m., 39.50, 11 heures a.m., 25.92.
Chiffres fournis par Mme route M.-R. de
Montréal 444 Sherbrooke est. apt. 8.

Les Russes s'emparent de Vorochilovsk

Ceci leur ouvre la voie vers la région pétrolière et redresse leur ligne dans le Caucase — Pour la première fois Berlin admet l'encerclement de son armée de Stalingrad dont il ne resterait plus que 50,000 hommes sur 220,000

Moscou, 22 (A.P.) — Les troupes de choc de l'armée rouge ont enfoncé les fortifications et les casemates qui protégeaient à l'ouest les débris de 22 divisions de l'axe isolées dans la région de Stalingrad et resserré encore le cercle qui vise à les anéantir. On croit qu'il ne reste plus guère que 50,000 hommes de cette armée qui en comptait quelque 220,000 au début de l'offensive russe d'hiver qui vient de permettre aux troupes rouges de s'emparer de Vorochilovsk dans le nord du Caucase et d'ouvrir la voie à une attaque contre la région pétrolière au sud de Rostov. On rapporte une autre opération d'encerclement dans le secteur de Voronje où des effectifs allemands dont on ignore l'importance se trouveraient isolés entre le chemin de fer Moscou-Rostov et le Don. Les dépêches disent que les Russes ont repoussé toutes les contre-attaques allemandes.

L'armée rouge attaque sur tous les points d'un vaste arc de cercle dont le centre est Rostov. Cet arc s'étend à travers les bassins du Don et de la Donets. Il y a plusieurs jours que les Russes n'annoncent pas de succès au centre de cet arc, sur le cours inférieur du Don où leurs armées se trouvent à 60 milles environ de Rostov, mais ils déclarent des avances constantes dans la région de Voronje à l'extrémité nord et dans celle de Salsk au sud. Dans le nord, les Russes s'efforcent d'avancer entre Koursk et Kharkov et ils se seraient emparés de Golofeevka, un centre ferroviaire à 85 milles au sud-est de Koursk et à 10 milles seulement au sud de Staraya-Oskol.

La prise de Vorochilovsk a redressé la ligne dans le Caucase. Cette ville se trouve à 27 milles au nord de Nevnonnyskaya sur le chemin de fer Bakou-Rostov dont on a annoncé l'occupation hier.

Anniversaire de la grande-duchesse Charlotte

Demain la colonie luxembourgeoise de Montréal célébrera le 47e anniversaire de Son Altesse Royale, la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg. La grande-duchesse Charlotte, qui partage son temps entre l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada, habite pour le moment Québec avec ses quatre filles et son fils cadet. Son mari, le prince Félix de Bourbon, et son frère, le prince Jean, héritier du trône, ont actuellement en Angleterre, où ils servent dans l'armée anglaise.

Pour son anniversaire la grande-duchesse viendra à Montréal, siège du gouvernement luxembourgeois. Demain à 10 h. 30 le gouvernement luxembourgeois fera chanter une messe en la chapelle Notre-Dame de Lourdes, rue Sainte-Catherine est, pour le repos de l'âme des luxembourgeois, morts victimes des nazis. La grande-duchesse assistera à la cérémonie avec ses trois filles aînées: les princesses Elizabeth, Marie-Adélaïde et Marie-Gabrielle, âgées respectivement de 20, 18 et 17 ans.

Après la messe, la colonie luxembourgeoise se réunira au Cercle Universitaire pour présenter ses vœux à la souveraine. L'après-midi, le premier ministre du Luxembourg et Mme Pierre Dupont, donneront une réception au Ritz-Carlton, en présence de la grande-duchesse et des princesses.

Un procès regrettable

Le procès militaire intenté à un groupe de médecins de Québec est terminé. Ceux qui en espéraient quelque scandale en ont été pour leur peine. Accusations légères et dans presque tous les cas absolument fausses. Mais les rumeurs qui ont précédé ce procès et la publicité qu'on a donnée aux accusations ont empoisonné les esprits d'un bout à l'autre du pays. De tels actes ne peuvent que nuire à la cause nationale. Il est regrettable qu'ils soient posés.

(La Semaine religieuse de Montréal)

"La culture de l'esprit, la guerre et la liberté"

UN ARTICLE DE M. GEORGES PELLETIER SUR UNE QUESTION DE GRANDE ACTUALITE — L'ATTITUDE DES POLONAIS — CHRONIQUES ET ARTICLES DIVERS

Sous ce titre: "La culture de l'esprit, la guerre et la liberté". M. Georges Pelletier, dans le "Devoir" de demain, étudiera une question de grande actualité et qui intéressera toute la nation.

Dans le même numéro, toute une série de chroniques et d'articles divers, la chronique de Mlle Germaine Bernier, la "Vie musicale" de M. Frédéric Pelletier, les "Lettres au Canada français" de M. Roger Duhamel, les "Propos astronomiques" de M. Delisle Carneau, la chronique des jeunes naturalistes, la graphologie de Jean Deshayes, les notes des missions, "actualité", bloc-notes, Carnet du Grincheur, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

Dans la revue de la presse extérieure, d'importantes déclarations sur la politique de la Pologne.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

L'évêque de Berlin dénonce les théories nazies

Le sénateur Mead lit au Sénat américain la lettre pastorale de S. E. Mgr Preysing

Washington, 22 — Le sénateur Mead, de New-York, a lu hier une lettre pastorale de l'évêque catholique de Berlin, le comte Conrad von Preysing, où il trouve une opposition ferme et digne aux idées nazies et une défense des droits de l'humanité et de la personne. Cette lettre de Mgr Preysing à ses ouailles, après avoir passé par l'Allemagne et des pays neutres, est parvenue en Amérique; le sénateur Mead n'a pas voulu préciser comment il l'avait obtenue.

Il a déclaré que la lettre de Mgr Preysing était un défi à Hitler que le courageux homme d'Eglise avait lancé au risque de sa vie et de sa liberté. C'est un exemple pour tous les Etats-Unis, a-t-il affirmé.

"Un certain philosophe allemand qui a dominé l'esprit de beaucoup de gens a exercé une influence funeste sur la nation allemande, en proclamant que lorsqu'il s'agissait d'individus particulièrement bien doués et de nations privilégiées, il ne pouvait être question de bien ou de mal; il leur a fait croire qu'il n'est pas nécessaire de respecter le droit et la morale et que c'est l'un de leurs privilèges que d'abus des nations ou des peuples plus faibles qu'eux sur le plan culturel ou des races qui réellement ou apparemment ne jouissent pas d'autant d'avantages et de droits. Et finalement il a cette croyance terrible, il y a ce fait que ce philosophe nie l'existence de Dieu et, incidemment, celle des droits reconnus universellement."

"Mes chers diocésains, je dois vous avertir gravement contre de telles théories. Spécialement en temps de guerre, alors que la force lutte contre la force, et que le pouvoir semble suprême, nous sommes en danger de mépriser la justice. Ce n'est qu'en reconnaissant et en respectant le droit que nous pouvons espérer un meilleur avenir pour chacun et une juste paix pour tous."

"Faisons notre examen personnel et constatons combien l'idée du droit éternel et immuable vit toujours en nous et combien nous sommes fortement convaincus qu'il ne faut nier à aucun homme, quelle que soit son origine, certains droits essentiels. Nous devons comprendre parfaitement que l'absence de ces droits et même la violation de ces droits envers une autre nation aussi bien qu'envers notre propre nation. C'est le sort d'une mauvaise action qu'elle doit toujours continuer à en entraîner d'autres; cela n'a jamais été plus vrai que dans le cas actuel."

"Nous ne voulons pas réclamer pour nous-mêmes des choses auxquelles nous n'avons pas droit, non plus que nous refusons d'autres à ce qu'ils ont le droit. Nous voulons cultiver l'esprit de justice et d'équité. Souvenons-nous toujours qu'en respectant les droits d'autrui, nous respectons et appliquons la règle souveraine de Dieu."

La traverse fermée aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 22 (D. N. C.). — Le service de la traverse a suspendu ses opérations, hier avant-midi, en attendant l'arrivée des brise-glaces dans le port des Trois-Rivières, ce qui pourrait se produire sur la fin de l'après-midi ou au cours de la journée de demain.

Le gérant municipal a en effet été avisé, hier après-midi, que le brise-glaces qui remonte le fleuve en direction des Trois-Rivières venait d'atteindre Pointe-à-la-Croix et qu'il serait aux Trois-Rivières d'ici quelques heures.

Cela veut dire que le chenal conduisant dans notre ville pourra être ouvert au cours de la journée d'aujourd'hui à moins que le brise-glaces ne rencontre des difficultés dans la dernière partie de son trajet. Son arrivée aux quais des Trois-Rivières ne devrait cependant pas retarder plus loin que la fin de la semaine. Lorsqu'il arrivera ici, le brise-glaces s'occupera de libérer le fleuve de glace afin de permettre au traversier Le Véronique de reprendre son service régulier entre les deux rives, service qui a été arrêté, hier avant-midi, à cause de la température excessivement froide de 20 et bas de zéro et de l'état de glace. On n'a pas voulu prendre de chance de faire aucune traversée de la journée et les autorités municipales s'occupent immédiatement de faire tracer une route sur le fleuve.

Ce travail a dû arrêter lorsque le gérant municipal a été averti de l'arrivée prochaine du brise-glaces.

Aux aciéries de Hamilton

Hamilton, 22 (C.P.). — La situation reste inchangée aux aciéries de la Steel Company of Canada. On sait que les ouvriers ont voté pour la grève si d'ici dimanche la compagnie ne veut pas reconnaître l'union ouvrière. La compagnie a déclaré qu'elle était prête depuis longtemps à signer un contrat de travail collectif avec tous ses employés, unionistes ou non. La proposition sera présentée aux ouvriers dimanche.

Chez les horticulteurs

Québec, 22 (C. P.). — M. Gérard Bourbeau, de Chambourcy, a été élu président du Syndicat des horticulteurs à la réunion annuelle de l'Association.

La 8ème armée combat dans les faubourgs de Tripoli

D'autres colonnes anglaises seraient à contourner la capitale de la Libye — Quelques gains allemands en Tunisie

Londres, 22 (A.P.). — On rapporte aujourd'hui que la 8ème armée anglaise combat actuellement dans les faubourgs de Tripoli pendant que d'autres colonnes anglaises seraient en train de contourner la capitale de la Libye, à ce que l'on croit, pour tenter de couper la route de Tunisie. Une émission de la radio du Maroc a annoncé l'entrée des troupes anglaises dans la banlieue de Tripoli en disant que le maréchal Rommel n'avait laissé devant la ville que des arrière-gardes pour ralentir l'avance de la 8ème armée. On estime que la chute de Tripoli est imminente. Les dépêches disent que la dernière place forte de Mussolini en Afrique est en flammes à la suite des attaques incessantes de l'aviation alliée depuis quelques jours.

Le bulletin du Caire disait hier soir que la 8ème armée livrait bataille à l'ennemi à l'ouest de Homs et au sud de Tripoli. (Si l'on en croit une émission de la British Broadcasting Corporation captée à New-York, l'artillerie anglaise serait déjà maîtresse d'une hauteur qui domine la ville et le port et les principaux ouvrages de défense de Tripoli seraient déjà tombés).

Londres, 22 (C.P.). — L'Amirauté annonce aujourd'hui que des unités légères de la flotte anglaise ont pénétré dans le port de Tripoli, la nuit de mardi à mercredi, et qu'elles ont coulé un sous-marin italien. Les vaisseaux anglais auraient fort endommagé les ouvrages du port et auraient réussi à se retirer sans avoir subi d'autres pertes que deux hommes blessés et des dommages superficiels.

En Tunisie

Quartier général des Alliés en Afrique-nord, 22 (A.P.). — Des avions alliés ont attaqué aujourd'hui de leurs bombes et de leurs canons les forces allemandes qui menacent les positions françaises d'Ouessellia, à 37 milles au sud de Pont-du-Fahs, et à 20 milles au sud-est de Robaa, en Tunisie.

Le haut commandement allié a concentré une partie de ses escadrons dans ce secteur stratégique afin d'empêcher les Allemands de s'emparer d'une chaîne de collines d'environ cinquante de milles de longueur dont ils veulent s'emparer pour protéger leurs routes de communications côtières.

Le bulletin semble indiquer que les Allemands sont en train de réussir à investir ces hauteurs qui s'étendent de Pont-du-Fahs jusqu'à Kairouan, la ville sainte musulmane dont ils sont demeurés maîtres. Un officier supérieur a révélé hier que des unités d'infanterie allemande soutenues par des chars s'étaient rendus jusqu'à 2 milles de Robaa, qui se trouve à 27 milles au sud-ouest de Pont-du-Fahs. Le fait que les détachements du colonel-général Jürgen von Arnim "menacent" maintenant Ouessellia, laisse entendre qu'ils ont renoué des engagements les offensives qu'ils ont engagées le long des autres vallées parallèles dans le but de

Nouvelles attaques de la R.A.F.

La région industrielle de la Ruhr furieusement attaquée, la nuit dernière — Raids de jour contre le nord de la France et les Pays-Bas

Londres, 22 (C.P.). — La Royal Air Force a exécuté la nuit dernière sa première attaque contre l'Allemagne depuis les bombardements de Berlin en fin de semaine. L'attaque a porté contre la région industrielle de la Ruhr et le bulletin officiel dit que l'on a allumé des incendies considérables, mais que des nuages épais n'ont pas permis une observation exacte des résultats. Quatre appareils anglais ne sont pas rentrés de cette expédition.

La Royal Air Force avait déjà effectué dans la journée d'aujourd'hui des raids d'attaque contre le nord de la France et les Pays-Bas. Des chasseurs canadiens et américains ont escorté des bombardiers de Caen et Tricqueville, près de Havre. D'autres escadrons ont bombardé les quais de Cherbourg et de Flessingue, en Hollande. Tous les appareils qui ont participé à ces expéditions sont rentrés à leurs bases, tandis que les chasseurs alliés ont descendu trois appareils allemands.

On rapporte que quelques rares avions allemands ont survolé la côte sud-est de l'Angleterre, la nuit dernière, et qu'ils ont jeté des bombes en plusieurs endroits. On ne rapporte cependant pas qu'ils aient fait de victimes et les dommages ne sont pas considérables.

Les grèves dans les charbonnages

Wilkes-Barre, Pennsylvanie, 22 — La plupart des mineurs sont retournés au travail. Il n'en reste plus que 2,400 qui doivent décider aujourd'hui ce qu'ils feront. La grève a duré trois semaines, a coûté \$2,000,000 aux ouvriers, privé le marché de 1,000,000 de tonnes de charbon. La production a atteint aujourd'hui 90 p.c. de la normale.

s'assurer la possession des hauteurs qui les séparent.

Le bulletin rapporte de nouveaux engagements secondaires dans la région de Bou-Adra et de Goubellat où les troupes alliées auraient détruit 17 chars et abattu 7 bombardiers plongeurs ennemis au cours des deux ou trois derniers jours. Alger a subi un bombardement aérien la nuit dernière, mais les dégâts ne sont pas considérables et l'on a descendu deux avions ennemis. L'aviation alliée a encore coulé un cargo ennemi en Méditerranée entre la Sicile et la Tunisie et descendu dix avions ennemis dont huit dans la région qui va de Gabès à la frontière de Tripolitaine, la route que doit suivre le maréchal Rommel s'il veut opérer sa jonction avec le général von Arnim.

Le dernier bulletin français annonçait que les Américains avaient réussi à effectuer quelques gains à la suite de puissantes attaques au nord d'Aïns Meshour, à quelque 30 milles à l'ouest de Kairouan. Les Français affirmaient cependant que les Allemands avaient échoué dans leurs attaques au sud-est de Pont-du-Fahs et dans la vallée voisine de la Kébir qui avaient subi de lourdes pertes. Le bulletin insistait sur le fait que les Allemands ont engagé des effectifs considérables dans cette bataille qui se poursuit depuis trois jours. Les Français disent qu'ils ont pris d'assaut pendant la nuit dernière les hauteurs de Fondouk et Aoueb. Ils annoncent en outre que leurs méharistes se sont emparés de Tehouek et d'El Brakab dans le voisinage de Ghat dans le Sahara et qu'ils ont fait prisonniers après de violents engagements une partie des soldats de la garnison de Serdeles qui avaient réussi à s'échapper il y a quelques jours.

Le quartier général des Français combattants a annoncé hier soir que la colonne du général Leclerc partie du Tchad a établi une liaison avec l'armée du général Giraud dans la région de Djinet en Algérie, à quelque 900 milles au sud d'Alger. Les Français combattants avaient déjà annoncé que le général Leclerc avait établi une liaison à l'est avec la 8ème armée anglaise en Tripolitaine.

Londres, 22 (C.P.). — Le bulletin italien transmis par la radio de Rome et capté en Angleterre dit aujourd'hui que de furieux combats se sont livrés hier au sud-est et au sud-ouest de Tripoli. Il précise que la bataille s'est déroulée le long d'une ligne allant de Gasr Garian à Tarhuna entre les formations blindées de l'axe et celles des Alliés.

Le haut commandement italien réclame la conquête d'autres positions importantes en Tunisie en disant que le nombre des prisonniers alliés s'élève à 2,500. Il admet par contre que l'aviation alliée a attaqué hier nombre d'objectifs en Sicile, notamment Licata, Portofino, Gela et Castel-Verano.

Il y a aussi des amendements aux règlements exigeant sept jours d'avis pour le renvoi ou la démission. Ils ne s'appliquent plus qu'aux personnes qui sont employées depuis au moins un an. Ceux qui s'enrôlent dans les services armés ne sont pas tenus à l'avis.

Les appels contre les décisions des officiers du Service sélectif, qui étaient auparavant entendus par les bureaux du Service de guerre, passeront dorénavant devant les tribunaux d'arbitres de la Commission d'assurance-chômage.

M. Mitchell a déclaré qu'il y a grand avantage à se servir de la main-d'œuvre avec des méthodes volontaires et avec l'assentiment des travailleurs intéressés, il y a toujours lieu de passer à la coercition, quand c'est nécessaire. "Ces clauses obligatoires des règlements seront appliquées afin que ce ne soient pas seulement les personnes consentantes à les accepter qui en subissent les inconvénients, mais aussi toutes les personnes dont les talents sont utiles à l'effort de guerre."

Dans une section qui réunit les règlements civils à l'appel militaire, le ministre possède l'autorité de demander le congé de tout employé civil d'une personne qui manque de fournir à son employeur la preuve qu'elle n'a pas contrevenu aux règlements de l'appel militaire. De même, les gens qui cherchent de l'emploi et qui ne font pas cette preuve peuvent se voir refuser des permis de travail.

La section des nouveaux règlements qui empêche l'accumulation de la main-d'œuvre n'est pas très nouvelle à ce moment-ci, a déclaré M. Mitchell, et M. Arthur McNamara, directeur du Service sélectif, a dit que les enquêtes menées jusqu'ici n'ont pas révélé une pareille tendance chez les industriels.

Questionné au sujet des demandes de sursis des cultivateurs, M. Mitchell a répondu que les bureaux de révision avaient reçu des instructions à cet effet afin d'assurer l'adoption d'une politique uniforme.

Les infirmières et les personnes qui s'occupent de pêcheries ont été ajoutées aux catégories exemptées des règlements généraux s'appliquant aux emplois civils. Les personnes précédemment exemptées comprennent les travailleurs agricoles et les pêcheurs, le personnel technique, les infirmières enrégistrées, les instituteurs, les bonnes et

Nominations attendues à Québec

Québec, 22 (D. N. C.). — Une nouvelle séance du cabinet s'est ouverte un peu avant midi, sous la présidence de M. Adélard Godbout. La plupart des ministres étaient présents. Hier après-midi, le conseil des ministres a aussi tenu une longue séance. On prévoit que le chef du gouvernement aura quelques nominations à annoncer ce soir. La rumeur veut que des juges des Sessions, de la Paix aient été choisis et qu'on ait désigné les proposeurs et seconds de l'adresse dans les deux Chambres.

Wilkes-Barre, Pennsylvanie, 22 (A.P.). — Aux dernières nouvelles, il ne reste plus des 23,000 grévistes des charbonnages, que 800 ouvriers à ne pas avoir repris leur travail.

Les hommes soumis à l'appel militaire pourront être forcés d'accepter un emploi

Le ministre du Travail, M. Mitchell, annonce ce matin les nouveaux règlements du Service sélectif — Seules les personnes entre 16 et 65 ans doivent s'enregistrer pour travailler — Les cultivateurs ne peuvent travailler à d'autres occupations que 60 jours par année — Volontariat et coercition.

Ottawa, 22 (C.P.). — D'après les nouveaux règlements du Service sélectif national, annoncés aujourd'hui par le ministre du Travail, M. Mitchell, les personnes dans les groupes d'âge soumis à l'appel militaire pourront être obligées d'accepter un emploi, si elles doivent demeurer dans la vie civile. Ces nouveaux règlements, approuvés par le vice-roi et qui doivent entrer en vigueur immédiatement, forment une révision des règlements existants.

Seules les personnes entre 16 et 65 ans doivent s'enregistrer pour travailler, si elles ne sont pas employées contre rémunération pendant une période de sept jours consécutifs. Les étudiants, les ménagères et les religieux sont exemptés de cette obligation. Auparavant, toutes les personnes devaient s'enregistrer, indépendamment de leur âge.

Le ministre a aussi annoncé que les règlements deviennent plus rigoureux au sujet du travail qu'accomplissent les cultivateurs canadiens en dehors de l'industrie agricole. Ils ne peuvent maintenant travailler à d'autres occupations que soixante jours par année, à moins d'obtenir un permis du Service sélectif.

Auparavant, ils ne pouvaient travailler que trente jours consécutifs sans permis, mais il n'y avait aucune limite sur le nombre de périodes de trente jours pendant lesquelles ils avaient le droit de travailler en dehors de leur besogne agricole.

Le ministre a fait part de ces nouveaux règlements au cours d'une conférence de presse tenue dans la salle du ministère du Travail et à laquelle assistaient une vingtaine de journalistes.

Les règlements sont préfacés d'une déclaration définissant les clauses volontaires et obligatoires du Service sélectif. Le ministre est requis de mettre à exécution la politique du gouvernement sur la main-d'œuvre, "par le placement volontaire des travailleurs, si la chose est pratique, et ne devra exercer les pouvoirs de coercition que lui accordent les nouveaux règlements lorsque, à son opinion, il est nécessaire d'y recourir."

M. Mitchell a déclaré que ces règlements ont pour but de procurer "un contrôle accru sur le marché de l'emploi".

A l'avenir, tout employeur doit avertir le service de placement de tout excédent de travailleurs à son emploi. Un officier du Service sélectif peut autoriser un employé à quitter sa situation actuelle, après un avis de sept jours, et à accepter un autre emploi, quand le travailleur y consent, même si son contrat de travail ou la loi pouvait en temps ordinaire réclamer un avis plus long.

Il y a aussi des amendements aux règlements exigeant sept jours d'avis pour le renvoi ou la démission. Ils ne s'appliquent plus qu'aux personnes qui sont employées depuis au moins un an. Ceux qui s'enrôlent dans les services armés ne sont pas tenus à l'avis.

Les appels contre les décisions des officiers du Service sélectif, qui étaient auparavant entendus par les bureaux du Service de guerre, passeront dorénavant devant les tribunaux d'arbitres de la Commission d'assurance-chômage.

M. Mitchell a déclaré qu'il y a grand avantage à se servir de la main-d'œuvre avec des méthodes volontaires et avec l'assentiment des travailleurs intéressés, il y a toujours lieu de passer à la coercition, quand c'est nécessaire. "Ces clauses obligatoires des règlements seront appliquées afin que ce ne soient pas seulement les personnes consentantes à les accepter qui en subissent les inconvénients, mais aussi toutes les personnes dont les talents sont utiles à l'effort de guerre."

Dans une section qui réunit les règlements civils à l'appel militaire, le ministre possède l'autorité de demander le congé de tout employé civil d'une personne qui manque de fournir à son employeur la preuve qu'elle n'a pas contrevenu aux règlements de l'appel militaire. De même, les gens qui cherchent de l'emploi et qui ne font pas cette preuve peuvent se voir refuser des permis de travail.

La section des nouveaux règlements qui empêche l'accumulation de la main-d'œuvre n'est pas très nouvelle à ce moment-ci, a déclaré M. Mitchell, et M. Arthur McNamara, directeur du Service sélectif, a dit que les enquêtes menées jusqu'ici n'ont pas révélé une pareille tendance chez les industriels.

Questionné au sujet des demandes de sursis des cultivateurs, M. Mitchell a répondu que les bureaux de révision avaient reçu des instructions à cet effet afin d'assurer l'adoption d'une politique uniforme.

Les infirmières et les personnes qui s'occupent de pêcheries ont été ajoutées aux catégories exemptées des règlements généraux s'appliquant aux emplois civils. Les personnes précédemment exemptées comprennent les travailleurs agricoles et les pêcheurs, le personnel technique, les infirmières enrégistrées, les instituteurs, les bonnes et

les personnes qui travaillent à temps partiel. Les travailleurs dans l'industrie de la construction sont maintenant exemptés de l'avis de sept jours, mais ils doivent encore obtenir un permis pour chercher ou accepter de l'emploi.

On a augmenté les moyens pour faire respecter ces règlements et dans certains cas les sanctions ont été accrues.

Les clauses pour le transfert obligatoire dans les emplois civils s'appliquent aux personnes "qui appartiennent à une catégorie qui a été choisie par proclamation" pour le service militaire.

Les anciens règlements comportaient le paiement des frais de transport et des allocations de subsistance atteignant jusqu'à \$5.00 par semaine pour les personnes ainsi transférées. M. McNamara, en expliquant ces règlements ce matin, a déclaré que les hommes ne seront transférés d'une région où les salaires sont élevés à une région où ils ne le sont pas que dans les cas d'urgence et qu'il ne prévoit pas un mouvement considérable des hommes mariés. Si cela devenait nécessaire, il y aurait lieu alors de voir à accorder des allocations supplémentaires de subsistance.

Les nouveaux règlements confèrent au ministre l'autorité de consulter les services armés et les autres départements du gouvernement au sujet des problèmes généraux des ressources humaines et de faire des recommandations au gouvernement pour la coordination des forces armées et des autres services administratifs. Il est aussi autorisé à prendre telles initiatives qui peuvent être nécessaires pour assurer l'usage le plus efficace de la main-d'œuvre par les employeurs autres que le gouvernement.

Ventes pour taxes

Au cours de la séance de ce matin, à l'enchère des propriétés vendues pour défaut de paiement de taxes, un citoyen a monté une enchère jusqu'à \$28,000, cas assez rare dans ces ventes. Un M. Demers a acheté à ce prix les propriétés portant les nos 6224 à 6258 rue Saint-Hubert, l'évaluation municipale est de \$37,000.

Jusqu'à hier soir — la vente a commencé lundi — la ville avait acquis elle-même cent onze immeubles et avait pu trouver preneur pour quarante-cinq autres. Les propriétés vendues à d'autres qu'à la ville comprennent deux terrains vacants, vendus \$5,260; et 43 terrains bâtis, vendus \$176,082.50.

Les propriétés achetées par la ville elle-même comprennent 98 terrains vacants et 13 terrains bâtis. La ville a payé ces propriétés \$11,607.31; leur évaluation est de \$404,710 et les taxes dues, \$90,186.

M. Hanson et le beurre

Frédéricton, 22 (C.P.). — M. R. B. Hanson, chef parlementaire du parti conservateur, a demandé aujourd'hui à M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix, de réviser les règlements de rationnement du beurre ou de dispenser du régime de rationnement les produits laitiers.

Dans un télégramme qu'il lui a fait parvenir, M. Hanson a recommandé afin d'accorder un boni pour la production domestique du beurre. Les règlements en vigueur, dit-il, ont un effet déplorable sur les cultivateurs. La moitié de la production de cette province vient directement d'agriculteurs qui sont privés de leur subsides pour le gras de lait. Ils ne peuvent faire de livraisons aux crémeries, même s'ils le veulent, parce que les routes de campagne sont bloquées. En conséquence, des centaines de livres de beurre restent en possession des fermiers qui ne peuvent le vendre à cause des règlements, mais qui peuvent être vendus illégalement.

Déraillement en Ontario

Toronto, 22 (C.P.). — Le mécanicien et le chauffeur du train local du Pacifique Canadien ont été tués instantanément aujourd'hui à Tapley, à 5 milles à l'ouest de Peterborough, lorsque la locomotive a sauté de la voie entraînant le wagon à bagages et une voiture de voyageurs. Les voyageurs n'ont été que légèrement secoués, et n'ont pas été blessés sérieusement. La locomotive s'est couchée sur un côté, mais les deux wagons sont restés en position verticale.

Mort tragique d'un conducteur

Québec, 22 (D.N.C.). — Un conducteur du Québec Railway, sur la ligne Québec-Montmorency, M. Gifford, a perdu la vie ce matin dans des circonstances tragiques. Il venait à tourner ses wagons, lorsqu'il perdit pied et glissa en-dessous des roues. Il était âgé de 68 ans.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Les femmes accélèrent la machine de guerre

(Du service de l'information en temps de guerre)

A mesure que les exigences de la guerre absorbent une plus forte proportion de notre capital humain, les femmes acceptent de porter une part grandissante du fardeau de l'effort de guerre canadien.

Le Canada compte environ 3,970,000 femmes âgées de plus de 15 ans et de ce nombre 1,350,000 environ occupent des emplois rémunérés. Environ 225,000 femmes travaillent directement ou indirectement dans les industries de guerre, soit 45,000 de plus qu'en septembre dernier.

La proportion des femmes ainsi employées augmente rapidement, et le Canada compte sur les femmes pour assurer le rendement maximum de ses nouvelles et énormes industries de guerre cette année. On a calculé que 80 p. 100 des emplois dans l'industrie peuvent être confiés à des femmes. Le Canada ne s'attend pas d'atteindre cette proportion dans l'industrie en général, mais dans quelques nouvelles usines de guerre le pourcentage des employées n'est pas loin de ce chiffre.

Le nombre des femmes augmente dans l'industrie

La Research Enterprises Limited, de Leaside, Ont., compte 363 p. 100 d'employées du sexe féminin. La Small Arms Limited, de Long Branch, Ont., en compte 62.8 p. 100. Et ce ne sont pas toutes des jeunes filles qui sortent de l'école, car 25 p. 100 d'entre elles ont plus de 40 ans.

A la grande usine John Inglis, de Toronto, qui fabrique des armes automatiques, la majorité des employées sont des femmes. Bon nombre de femmes qui entrent dans les usines de guerre ne possèdent aucune formation spéciale; elles reçoivent cette formation durant leur emploi. D'autres reçoivent une formation préalable aux écoles de l'Etat ou dans des écoles industrielles. L'inscription au programme de formation d'urgence en temps de guerre du ministère fédéral du Travail, programme qui offre une grande diversité de cours, augmente rapidement.

Plus de 21,500 femmes se sont inscrites depuis l'inauguration du programme de formation en juillet 1940 et 16,805 femmes avaient terminé leur cours à la fin de novembre l'an dernier. La plupart ont été placées dans des emplois essentiels de guerre.

Dans les entreprises

Les usines de guerre forment aussi les femmes dans leurs écoles, apprenant divers métiers à nombre d'ouvrières sans expérience, ou augmentant la compétence de celles déjà formées et qui travaillent.

L'emploi de la main-d'œuvre féminine n'est pas restreint à la fabrication des armes, explosifs, instruments, navires, denrées alimentaires, de tout ce qui est nécessaire pour la guerre.

Les femmes en uniforme d'un des trois services de guerre, forment partie intégrante des forces armées du Canada. Elles exécutent plusieurs travaux de routine nécessaires dans les établissements militaires, ce qui permet de confier aux hommes des tâches plus importantes. On compte environ 20,000 femmes en uniforme.

Le service naval royal du Canada compte 500 officières et auxiliaires en uniforme et environ 4,000 autres sont sur la liste d'élégibles.

La division féminine de l'armée

canadienne compte 9,000 membres au Canada et outre-mer. L'objectif de mars 1943 est de 15,000.

Gardes-malades outre-mer

Le corps d'aviation royal du Canada (division féminine) compte plus de 8,500 membres. Ce fut le premier service féminin organisé durant la guerre actuelle et le premier à envoyer un contingent à l'étranger.

Nombre de femmes sont employées dans les services de la marine, de l'armée et de l'aviation comme gardes-malades.

Le service des gardes-malades du corps médical royal du Canada a enrôlé plus de 1,400 gardes-malades, dont plus de la moitié sont outre-mer. Trois cents autres sont dans le service des gardes-malades militaires du Sud-Africain.

Le corps d'aviation du Canada a enrôlé 194 personnes dans son service de gardes-malades et la marine royale canadienne en a enrôlé 80 temporairement. Le corps médical et le corps d'aviation du Canada ont enrôlé plusieurs femmes médecins.

Dans d'autres sphères, les femmes remplissent des emplois non moins importants pour l'effort de guerre de la nation.

Grande armée volontaire

Les ménagères ont formé les rangs de la grande armée volontaire et, grâce à leur activité au foyer et dans les groupes de guerre, elles ont contribué au maintien du moral et de la santé de la nation.

Des volontaires appuient le gouvernement dans ses efforts pour améliorer la nutrition dans ses campagnes en faveur de la récupération, de la réglementation des prix du relevé des loyers dans les zones encombrées; elles supportent les nouveaux sacrifices qu'imposent la rareté des denrées alimentaires et des marchandises, le rationnement, etc.

Sur la ferme, les femmes portent un plus lourd fardeau en raison de la guerre. Elles travaillent dans les champs parce que les garçons de ferme ne sont plus là. Elles exécutent des tâches ardues et, par l'entremise des milliers de groupes ruraux volontaires, elles contribuent grandement au système national d'effort volontaire.

Les organismes volontaires de guerre reçoivent l'appui de milliers de femmes à la maison et dans les bureaux, aussi bien que sur la ferme.

La Croix Rouge du Canada a organisé les services d'environ 750,000 femmes. Depuis le commencement de la guerre, elles ont fourni 25 millions d'heures de travail. Elles travaillent dans les cliniques pour donneurs de sang, préparent des paquets de nourriture pour les prisonniers de guerre, et le reste.

La Croix Rouge du Canada

Le corps de la Croix Rouge du Canada a enrôlé 5,500 femmes dans le service des transports, le service auxiliaire des gardes-malades, la section de l'administration des bureaux et celle des vivres, et quelques-unes dans la section universitaire.

L'association ambulancière Saint-Jean a remis des diplômes à 650,000 hommes et femmes, depuis 47 ans qu'elle existe au Canada, et plus de 274,000 de ces diplômes ont été donnés depuis 1939. Plus de la moitié des diplômées des trois dernières années sont allées à des femmes.

Dans une large mesure, la pénurie de main-d'œuvre pour le travail de bureau, la sténographie, la tenue de livres et d'autres catégories d'emplois a été évitée grâce au retour de femmes mariées dans cette sphère d'activité. Un bon nombre de ces femmes sont dans les ministères fédéraux où la guerre a augmenté considérablement le travail.

Il existe encore un autre réservoir de main-d'œuvre féminine qui n'a pas été utilisé. Afin de déterminer ce qu'est cette réserve, le service national sélectif a entrepris en septembre 1942 l'inscription des femmes de 20 à 24 ans qui n'étaient pas encore inscrites avec la commission d'assurance-chômage.

Réserve de main-d'œuvre féminine

Des 258,583 femmes qui se sont

POUR ENJOUIR VOTRE TABLE

PATRONS VENNAT



No 8185 — Centres pratiques de 6 x 12 pcs et de 10 x 20 pcs, ensemble à tracer 35c, perforé 50c, au fer chaud 45c.
Etampes sur coton blanc fin toile, ensemble 55c, sur belle toile blanche ou hultre 90c. Coton à broder 30c.
Abonnez-vous à notre revue de musique et de broderie, seulement 12c par an. Circulaire de nappes 5c, circulaire religieuse 5c, circulaire de baptême 5c, circulaire de draps 5c.
Tous nos clients du Québec sont priés de joindre aux montants indiqués les 2% de taxe provinciale exigés par la loi sur toutes les commandes.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 22 JANVIER 1943

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Sur le front social

Protéger la mère et sauver l'enfant

Un service essentiel

"Industrie essentielle", dit-on, en parlant de telle ou telle fabrique. "Industrie non essentielle", conclut-on, en indiquant telle ou telle autre. Depuis quelque temps, les diverses forces du front économique sont ainsi classées par ordre d'importance selon le concours plus ou moins direct qu'elles peuvent apporter à notre effort de guerre.

Il est difficile de procéder de cette façon dans le domaine social, car il est assez rare que l'on puisse dire en désignant telle ou telle société de bienfaisance: "œuvre non essentielle". Comme certaines industries, les œuvres charitables ne sont pas nées d'un besoin plus ou moins factice, qui peut s'appeler "luxue" ou "progrès". Toutes ont été créées dans le but de répondre à un besoin réel et pressant qui constitue leur unique raison de vivre. Quelques-unes peuvent être considérées comme moins essentielles, si nous employons le terme dans toute son acception, mais si nous étudions nos œuvres charitables d'un peu plus près, nous constatons que toutes se révèlent nécessaires.

Au premier rang des œuvres essentielles en temps de guerre se placent celles qui assurent l'avenir de la nation, en secourant ou en consolidant les foyers, en travaillant au bien-être de l'enfance et de la jeunesse. Dans notre métropole, l'Assistance maternelle remplit quelques-unes de ces utiles fonctions. Ayant pour but de venir en aide à la future maman indigente ou à celle qui n'a pas suffisamment de ressources pour faire face aux frais occasionnés par la maternité, elle réduit la mortalité infantile et maternelle. Si nous ne considérons pas seulement le présent immédiat et si nous songeons à l'avenir de notre pays, qui peut être en deuil d'un grand nombre de ses fils, nous comprendrons tout de suite la nécessité d'une telle œuvre et l'importance du rôle qu'elle est appelée à jouer sur le front social.

Ce que nous trouvons de plus admirable quand nous nous penchons sur cette œuvre, c'est de constater que l'Assistance maternelle se montre à la hauteur de la situation et qu'elle atteint le but fixé. Sur 1,365 prénatales inscrites au cours de l'année 1942, 2 mères seulement sont décédées. Quant aux enfants, 48 nouveaux-nés sont morts dont 21 morts-nés et 26 décédés après la naissance. Ces chiffres dénotent une amélioration sensible sur l'année précédente alors que 9 mères sont décédées et 98 nouveaux-nés, dont 41 mortalités et 57 décédés après leur naissance.

Si nous tirons les conclusions qui s'imposent, nous constaterons que non seulement l'Assistance maternelle continue d'exister pour répondre à un besoin réel de notre population, mais qu'elle sait y répondre avec efficacité. Ce n'est pas peu dire.

L'Assistance maternelle est une des vingt-deux œuvres affiliées à la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises.

Pour les futures mamans

Des jeunes femmes coquettes semblent parfois craindre que la maternité ne nuise à leur beauté. C'est une grave erreur. Mais il faut tout de même observer quelques simples règles d'hygiène et même de coquetterie.

Huit conseils importants

1o Il est indispensable de porter une ceinture spéciale dès le premier mois. Beaucoup de jeunes femmes attendent trop longtemps: les muscles du ventre se distendent et il est beaucoup plus difficile, après la naissance du bébé, de retrouver une ligne svelte et normale.

2o Il est également indispensable de porter un soutien-gorge bien adapté à la forme de la poitrine et fait en un tissu extrêmement résistant.

3o Pour éviter les fâcheuses vergetures, ces lignes blanchâtres qui se forment dans l'épiderme et qui demeurent incrustées d'une façon indélébile, il est indispensable de donner un surcroît d'élasticité à la peau en enduisant celle-ci soir et matin, avec un corps gras. Il est préférable de choisir un corps gras qui ne tache pas le linge, une crème soluble dans l'eau.

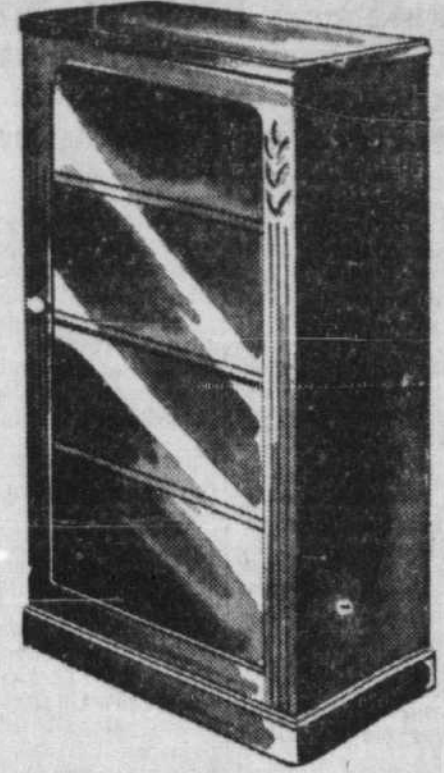
4o Voyez souvent votre dentiste: en effet, il est fréquent que les dents se gâtent par décalcification. S'il vous signale des dents abîmées, prévenez votre médecin qui vous fera suivre un traitement.

5o. Les bains trop chauds, les bains trop froids sont à éviter;

6o. Portez des chaussures qui ne

EATON

Revue de meubles en temps de guerre



Petites bibliothèques

Aussi décoratives que pratiques. Avec porte, environ 20" x 11" x 46". En noyer combiné. **13.98**

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

Conseils pratiques

Pour nettoyer des gants

Une petite brosse douce sera très utile pour le lavage des gants. Au lieu de frotter vigoureusement le bout des doigts, on les brossera légèrement avec de l'eau savonneuse et ils se nettoieront beaucoup plus facilement. On peut aussi se servir d'une brosse pour nettoyer les cols, les poignets, ou toute autre bordure de vêtement qu'un dur frottement pourrait endommager.

Assainissements

Les oignons, le persil, les fanes de céleri frais ou les feuilles des sèches de céleri sont des assainissements peu coûteux.

LES GRAISSES

Les graisses sont essentielles au bon fonctionnement du corps et si nous les dérivons principalement du beurre, de la crème et des viandes, nous obtenons en même temps des vitamines et des sels minéraux. Ajoutez aussi du beurre d'arachides à votre régime. Il renferme beaucoup de gras, mais ce qui est plus important, c'est un aliment riche en fer et en vitamines.

Mangez moins de pâtisseries, de sauces, surtout des sauces grasses et d'aliments frits, car ils ont généralement pour effet de vous faire négliger les aliments plus nourrissants.

ENERGIE ELECTRIQUE

Pourquoi cette lampe allumée dans le corridor où ne se trouve personne? Il serait si facile de l'éteindre en sortant et de la rallumer en revenant. Non seulement votre compte d'électricité sera moins élevé mais vous aiderez à résoudre un des problèmes de l'heure: la pénurie d'énergie électrique. Et si tout le monde vous imitait, quel bon coup de main!

Ca et là

UNE LEGENDE

— On dit que les blondes sont plus douces que les brunes!

— C'est de la blague, ça, jeune homme; ainsi, ma femme a été les deux et je n'ai, hélas! pas constaté de différence...

— Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

PERSONNE

ne peut se passer de pain — aliment principal de l'homme. Mais il y a le pain et le pain. Mangez le PAIN NATUREL CARON

fait de blé dur No 1 exclusivement moulu sur la moulange de pierre de France. Pain de santé.

Autres marques Caron: PAIN AU LAIT - PAIN FRANÇAIS - PAIN CANADIEN d'une distribution parfaite.

Chez votre épicer — sinon signalez CL. 2325

La Boulangerie **Caron-Jetté Ltée** 2125 LaSALLE



POILS FOLLETS SUPPRIMÉS
CHÉZ VOUS
INSTANTANÉMENT
Grâce à la **PILE**
Régule - Calme - Efface
Sans douleur
Préférez dans 125
hôtels et institutions
TRAITEMENT COMPLET... 75¢
(Frais de port 10¢ en plus)
Pour renseignements et commandes
LABORATOIRES COQUETTE
137, rue Catherine O. Mont. HA 4877

Feuilleton du "Devoir"

RIRETTE... GAGNANTE!

par Jacques des GACHONS

43 (Suite)

— Mais je vous connais très bien, monsieur Rabottault. Vous pouvez devenir un très honnête garçon et vous épouserez une héritière dans votre monde, tenez, la petite Geneviève de Mirandelle. Elle sera très contente et elle vous rendra heureux...

— Je n'aime pas Geneviève...

— Vous l'aimerez.

— Non. Parce que...

Rirette voit le danger et coupe la réplique du jeune homme...

— Chut! écoutez, on parle derrière cette charmille...

— C'est Mme de Saint-Coix.

— Et cette petite voix d'enfant?

— C'est la grosse Mme Ricoult!

cou. Que peuvent se dire ses deux anges, qui nous intéressent? Filons plus loin... Elles ne nous ont pas vus.

— Elles pourraient nous entendre.

Mais la voix de Mme de Saint-Coix domine tous les ramages du parc.

— Mais non, ma chère, cette petite n'est pas riche; elle est en train de tout manger. Henri veut une vraie héritière, à dot solide, à espoirs certains, il épousera la petite Bridier, le plus beau parti de tout le canton. Et ça sera très bien.

Alors Mme de la Rissette crie dans le corne de la sourde:

— Vous avez raison, ma cousine.

Vous avez tout à fait raison.

Il est impossible qu'Henri n'entende pas.

— Ah! les sales bêtes! s'écrie-t-il. De quoi se mêlent-elles?... Comme si je songeais à me marier! Je vous demande pardon, mademoiselle, de vous avoir entraînées dans cette allée. Les braves dames se croyaient en sécurité pour se transvider leurs petits secrets. Moi, épouser la petite Bridier! Elle l'air d'une bonne fille. Je la connais depuis toujours. Elle n'est pas sotte, mais elle n'est pas très amusante non plus...

— Ne dites pas de mal de ma meilleure amie. Blanche est mieux qu'une bonne fille, elle est douce, elle est franche aussi; sans qu'il y paraisse, c'est un solide caractère et elle fera une femme de premier ordre...

Ils ont repris leur promenade, mais par une allée qui doit les rapprocher du château. Henri, d'une voix troublée et qu'il essaie de rendre alerte, dit:

— Malheureusement, je n'aime pas Blanche. Elle ne manquera pas de

prétendants. Elle n'a que faire de moi... Mais vous ne voyez donc pas, mademoiselle, que rien ni personne ne parviendra à me faire oublier celle à qui je pense, celle qui m'a dit des vérités avec ironie, celle qui me connaît mieux que mon père, mieux que ma mère, mieux que moi-même peut-être, celle qui m'a tiré de ma torpeur, de ma sottise? Celle qui a tué le mauvais garçon et qui fera de moi un honnête homme...

Rirette n'a pas l'air d'écouter, elle regarde vers le bout de l'allée. Mais elle entend très bien, avec une volonté de tenir ses lèvres serrées, son visage grave. Elle regarde vers le bout de l'allée. Un groupe s'avance; c'est la table des jeunes au complet: Blanche Bridier, Jean-Pierre, les deux Ploufoud, Béby en fin qui s'en détache et se met à galoper vers Rirette...

— Ah! te voilà! s'écrie Béby en riant. C'est pas dommage. Je croyais que Monsieur l'avait enlevé!

— Béby, tu es insupportable, dit Rirette, furieuse et qui rougit.

— Mais pas du tout! Il faudra bien que tu me supports. Je te surveille, ma vieille! Tu as avoué que j'étais plus malin que toi. Donc, tu as besoin de moi. Je suis ton chevalier servant... en attendant mieux!

CHAPITRE XI

UN HOMME OCCUPE ET UN HOMME PREOCCUPE

— Entrez, monsieur Rabottault. Comment allez-vous?

Bridier est allé au-devant du châtelain, et ils ne sont pas encore assis que la sonnerie du téléphone retentit, impérieuse.

— Vous permettez, cher monsieur... — Oui, c'est moi... Oh! vous croyez?... Mais non, mais non, j'ai une minute... Oui, c'est entendu... Non, rien pour le moment... Oui, vous avez raison... Oh! cela m'engage à rien!

Me Bridier s'écarter "des deux oreilles". Il entend que l'on frappe à sa porte. Et le voici qui parle à deux personnes, et bientôt la troisième qui apparaît sous la forme d'un petit clerc.

— Entrez!... — Excusez-moi, monsieur Rabottault... — Montrez la carte... Ah! ah! je vais le recevoir... dans quelques minutes... — Ah! encore pardon... (ceci pour le récepteur). — Oui, c'est jour de foire... On me demande de plusieurs côtés... Bon, c'est cela à demain... Au revoir, cher ami... — A vous, monsieur Rabottault... C'est gai, ici, n'est-ce pas?

Au revoir, cher ami... A vous, monsieur Rabottault... C'est gai, ici, n'est-ce pas?

— Je ne vous tiendrai pas trop longtemps... D'ailleurs, j'ai fort à faire sur la place et j'ai deux rendez-vous à l'hôtel du Boeuf... Cependant, il faut absolument que je vous mette au courant et que vous me disiez votre avis...

Déjà fatigué d'être assis, Rabottault se lève et s'écarter les moustaches. Parler sur un sulet qu'il ne possède pas sur le bout du pouce le trouble fort:

— Parlez, cher monsieur... rien de grave, n'est-ce pas?

— Assez, mais pas du même genre qu'il y a deux mois,

— Il s'agit de votre fils? — Bridier à son tour se dresse, cheveux flottants et tout prêt à se croiser les bras; mais il ne pourra pas tourner en rond autour de Rabottault, qui s'est déjà mis en marche, les pouces dans les poches de son veston bourru.

— De mon fils, parbleu, vous le devinez; que qu'il vous en a-t-il? — C'est gai, n'est-ce pas? — Il s'agit de la place, je vous le promets...

— Entrez!

Un autre clerc se penche vers le notaire.

— Mais oui, mais oui, je le recevrai... après M. Moreau... et M. Moreau après M. Rabottault... Rabottault, le clerc parti, jette les bras au ciel:

— Ils ne me laisseront pas parler.

— Prenez votre temps. Que diable! chacun son tour...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Impression Populaire (responsabilité limitée), éditeur-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Nouvelles de guerre

Sommaton aux patrons de faire rapport de leurs employés

Métier, âge, sexe, état civil — Avant le 6 février — Besoin de statistiques sur la population ouvrière canadienne — Conditions du renouvellement du bail des locataires cette année — Les locataires menacés d'une hausse de loyer

Ottawa, 22 (Communiqué) — Le directeur du Service sélectif national, M. Arthur MacNamara, invite tous les employeurs du Canada à faire rapport du nombre de leurs travailleurs, groupés selon l'âge, le sexe et l'état civil. Les employeurs doivent renvoyer les formulaires complétés le 6 février au plus tard, bien que les renseignements couvrent le 30 janvier.

"Le ministère du Travail a constamment besoin de statistiques sur la population ouvrière canadienne", déclare M. MacNamara. "Le cadre des rapports sollicités a fait l'objet d'une étude minutieuse. Tout en n'imposant pas une trop lourde tâche aux employeurs, ces rapports fourniront largement les renseignements nécessaires au Service sélectif national pour élaborer et appliquer le programme canadien du potentiel humain."

Les employeurs sont aussi invités à indiquer dans le rapport le nombre estimatif de travailleurs sur leurs listes de paye le 30 avril. D'autres renseignements prévus aux rapports permettront le groupement précis d'employeurs d'après le métier ou l'industrie.

Même si l'employeur n'embauche qu'un ou deux travailleurs, il n'est pas moins un facteur dans le problème du potentiel humain. Tous les employeurs sont donc invités à fournir des renseignements, à l'exception des cultivateurs et des chefs de maison employant des domestiques.

Un avis des données requises préparé en avance, a été adressé récemment aux employeurs les plus importants de façon à leur permettre de prendre les mesures nécessaires pour y répondre. On envoie actuellement les formulaires généraux à 170,000 employeurs. Tous les employeurs, cependant, sont tenus de faire rapport, même s'ils ne reçoivent pas de formulaires dans la distribution générale de celles-ci.

Les rapports doivent être adressés aux bureaux locaux de placement et du Service sélectif (non pas au ministère du Travail, Ottawa) avant le 6 février.

La compilation par le service des archives des effectifs mobilisables commencera dès que les bureaux locaux auront fait rapport à Ottawa.

Le locataire a un délai de 15 jours et droit de contestation

Un porte-parole de l'Administration des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre prévoit que des centaines de locataires de la région de Montréal vont se trouver sans foyer à la fin d'avril parce qu'ils auront négligé de faire savoir à leur propriétaire qu'ils désirent renouveler leur bail.

D'après le bail ordinaire de la province de Québec, qui est de la durée d'un an, le propriétaire peut donner à son locataire un avis de trois mois complais à l'effet qu'il reprendra alors l'usage de sa propriété à moins que le locataire ne lui ait exprimé le désir de renouveler le bail. Il faut cependant que la réponse du locataire parvienne au propriétaire dans un délai de 15 jours après la réception de l'avis, s'il souhaite le renouvellement du bail. Plusieurs centaines de locataires ont demandé conseil au bureau des loyers de la Commission à ce sujet. Le conseil est toujours le même: faites savoir à votre propriétaire, au moins de quinze jours après la réception de l'avis, que vous voulez renouveler votre bail. Lorsque le locataire a agi de la sorte, le propriétaire doit obtenir un ordre de la Cour supérieure avant d'avoir le droit de l'expulser. Et le locataire a le droit de contester la demande du propriétaire.

Hausse des loyers?

Les locataires de Montréal et des autres villes du Québec redoutent une augmentation de leurs loyers le 1er mai prochain. Le premier ministre de la province a conduit à Ottawa la semaine dernière une délégation de propriétaires pour demander à M. Ilsley, ministre des Finances, d'autoriser une hausse des loyers de 10 p.c. dans les cas ordinaires et de 15 p.c. dans les cas des congeries. M. le Ministre doit rendre sa réponse avant le 1er février.

Promotions dans l'aviation

Le quartier général de la 3ème région d'entraînement aérien du C.A.R.C. annonce plusieurs promotions accordées à des officiers de la région. Plusieurs officiers promus sont de notre ville. Dans la liste des promotions transmise par le quartier général, on relève les noms du lieutenant de section J.-A.-L. Caron, A.-E. Richard, de Montréal, assistant juge et avocat général de la 3ème région d'entraînement.

nement aérien, et J.-O.-T. Roy, chef d'escadrille; L.-J. Duchesnay et P.-R.-A. Guimet, lieutenants de section; R.-J.-R.-G. Bélsis, sous-lieutenant d'aviation.

Section féminine: Officier de section, Madeleine Fortin, commandante de la section féminine au centre de recrutement no 13 du C.A.R.C., rue Bishop.

Effort de guerre des employés du Canadien National

A son assemblée annuelle tenue hier soir, la Canadian National Railways Employees War Service Association, de Montréal, a réélu M. Hector L. Lapointe pour un second terme. Les autres officiers sont: MM. C. D. James, 1er vice-président, Charles Burness, 2e vice-président; D. Gallagher, 3e vice-président; Hugh M. Parry, secrétaire; George S. Cowie, président du comité des finances et du budget; James A. Donovan, président du comité d'amusement; Mlle A. V. Brown, présidente du comité auxiliaire des dames, et Mlle Violet Collier Fox, présidente du comité de bien-être. M. R. C. Vaughan, président et directeur général du réseau a été réélu président honoraire.

Dans son rapport, M. Lapointe a rappelé que 1,166 employés du réseau à Montréal se sont enrôlés dans les forces actives; qu'une cantine mobile a été achetée avec les fonds de l'association; que 101,866 livres de reprints ont été reçus; 489 paquets envoyés aux anciens employés du C.N.R. maintenant en service outre-mer, ainsi que 546,380 cigarettes.

Les dames auxiliaires ont tricoté 450 paires de bas pour les troupes. De leur côté les groupes subsidiaires ont fait largement leur part. Le groupe no 3 de la Croix Rouge a tricoté 187 chandails, paires de bas, gants, etc., le groupe des jeunes filles de la Canadian National Steamships a donné aux marins de la marine marchande 48 chandails et 43 paires de bas; le groupe des jeunes filles du télégraphe C.N.R. a envoyé en Angleterre 1,889 pièces de vêtements. Les employés du Réseau national dans le district de Montréal ont recueilli en 1942 36,047 livres et revues contre 18,319 en 1941.

Sept Montréalais reçoivent leurs ailes

Le capitaine de groupe J.-S. Scott remettra aujourd'hui leurs ailes à sept jeunes gens de Montréal, lors d'une cérémonie qui se déroulera à Saint-Hubert. Les nouveaux aviateurs sont: J.-D. Clark, 3515, rue Durocher; J.-P.-E. Légaré, 6664, rue Drolet; R.-C. Maranda, Verdun; A.-G. Meilleur, 820 est, rue Duluth; J.-F. S.-H. Picard, 1244 ouest, boul. Gouin; G.-C. Nicoi, 2122, rue Old Orchard; R.-C. Shannon, 343, rue Clarke, Westmount; H.-N. Walsh, 150, 1ère avenue, Lachine; J.-W. Biheu, 3850 est, boul. Gouin.

Parmi les diplômés, il y a aussi d'autres Canadiens français de différentes parties de la province.

En quelques lignes

A cause des difficultés de transport et de chauffage, plusieurs écoles et buanderies ont dû fermer leurs portes pour quelques jours, à Vancouver. On parle aussi d'une disette de lait, causée par la désorganisation du transport. A cause du manque de combustible, l'Université de la Colombie a fermé ses portes jusqu'à mardi.

Pendant la disette de charbon qui sévit à Edmonton, les acheteurs doivent payer 25 cents pour la livraison en petite quantité de ce produit précieux.

Le maire de Toronto vient d'organiser un nouveau mode d'approvisionnement de charbon. Dans des salles publiques, on a établi des réserves de charbon et les gens peuvent aller s'en chercher une chaudière ou un sac en le payant sur les lieux. En raison des difficultés de transport, on craint une sérieuse disette de lait à Toronto.

L'un des meilleurs pilotes canadiens, Al Cheesman, du C.A.R.C., manque à l'appel. Il serait disparu au cours d'une envolée de reconnaissance au-dessus de l'Atlantique. Ancien échelon de Port-Arthur, Al Cheesman a fait partie des expéditions de sir Hubert Wilkins.

On rapporte de Moncton que l'aviateur-chef P.-G. Landry, de Moncton, et deux autres aviateurs sont disparus au cours d'une envolée.

La Commission des prix prend déjà ses mesures pour que les ménagères disposent de tout le sucre nécessaire à leurs conserves de fruits l'été prochain.

Le ministre de Chine du Canada, M. Liu Shih Shun, s'est présenté hier à la clinique des don-

neurs de sang de la Croix-Rouge pour fournir de son sang.

Le brigadier Blais, commandant du district militaire de Québec, est en route vers Halifax où il assistera à une conférence militaire.

Mlle Germaine Hébert, 3954, rue Laval, a payé \$25 d'amende pour avoir augmenté le loyer d'un logement de \$50 à \$55 par mois.

Une assemblée de l'Association des parents des prisonniers de guerre aura lieu le mardi 26 janvier à 3 heures de l'après-midi, au 7e étage de l'immeuble Sun Life.

Les quartiers de la Marine de France-libre sont désormais au no 1505, rue de la Montagne. Ils étaient précédemment au no 360, rue Craig.

La Commission d'assurance-chômage distribuera désormais elle-même les livrets d'assurance-chômage.

Le régisseur des huiles, M. Colterelle, prédit une application plus rigoureuse des règlements de l'essence.

La Commission des prix précise que le marchand a le droit de rationner volontairement sa clientèle. Rien ne l'oblige à vendre.

M. Maxwell, commissaire en chef du développement et des ressources naturelles au Canadien National, annonce la nomination de M. A.-A. Wood, au poste de commissaire du même service à Montréal et celle de M. W.-H.M. Johnston, représentant spécial à New-York, au poste de commissaire dans cette dernière ville. Le premier s'occupe du développement, le second, des ressources naturelles.

Le ministère des Munitions annonce qu'à compter du mois prochain on distribuera à des personnes qui y ont droit un certain nombre de pneus fabriqués à l'aide de vieux pneus. Auront droit à ces pneus: les chauffeurs d'autos qui transportent des compagnons de travail d'usines de guerre; les taxis; les postillons de campagne; les autos des cultivateurs qui servent au transport de leurs produits au marché; enfin, d'autres véhicules de la classe "B".

Larry Lesueur, correspondant américain à Moscou pendant plusieurs années, a eu de la difficulté à atteindre Québec à temps hier soir pour y prononcer un discours au dîner du comité de l'Aide à la Russie. Il a dû descendre du train à la frontière canadienne, en direction de New-York à Montréal, parce qu'il n'avait pas fait viser son passeport. Mais le comité de l'Aide à la Russie a réglé la chose et lui a envoyé un avion pour qu'il arrive à Québec à temps. M. Lesueur a dit que les ouvriers travaillent avec enthousiasme en Russie et qu'ils doivent se plier à un rationnement sévère. Il a ajouté que l'invasion de l'Afrique du Nord par les Américains dissipe le mécontentement soviétique contre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, parce qu'il renforce la situation soviétique. Avant cela, la Russie avait l'impression que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis voulaient la tenir faible.

Le ministre du Travail, M. Mitchell, a annoncé hier à M. J.-B. Sterling, président de la Canadian Construction Association, que les ouvriers en bâtiments ont été exemptés de se conformer aux règlements du Service sélectif national qui veulent qu'un employé donne sept jours d'avis à son patron avant de le quitter et que le patron fasse de même envers son employé. Ce changement a été effectué afin de se conformer au désir tant des patrons que des employés, désir exprimé lors d'une récente conférence.

Le Canada se réjouit de cette rupture

Ottawa, 22 (communiqué). — Le premier ministre, immédiatement après avoir reçu du Dr Eduardo Grove, ministre du Chili au Canada, la nouvelle de la rupture de la part du Chili des relations diplomatiques avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon, a adressé le message suivant au Dr Grove:

"Le gouvernement et le peuple canadiens ont accueilli avec joie la décision prise par le Chili de rompre ses relations avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Le Chili a voulu se ranger du côté des nations du monde qui aiment la paix et qui sont déterminées à ce qu'il n'y ait aucun doute possible quant à leur attitude touchant la lutte que les Nations unies livrent actuellement aux ennemis de l'humanité. Le gouvernement du Canada reconnaît que la décision du Chili servira à resserrer les liens d'amitié et d'entente qui unissent la démocratie la plus au nord et la démocratie la plus au sud des Amériques".

Mort du major Eric Knight

Philadelphie, 22 (A. P.). — Un membre de la famille du major Eric Knight, écrivain bien connu qui a repris récemment du service dans l'armée, a déclaré hier que le ministère de la Guerre avait avisé la famille que Knight était dans l'aviation militaire qu'il s'est écrasé en Amérique du Sud, en route pour l'Afrique. Mme Edward Brylawski, sa belle-mère, a dit que la famille croyait qu'il avait été tué.

Rendu populaire par ses romans, *This Above All* et *The Flying Yorkshirer*, Knight était né dans le Yorkshire, en Angleterre, et après la mort de son père dans la guerre des Boers, il partit pour la Russie où sa mère devint gouvernante des enfants de la princesse Xenia.

Venu jeune aux Etats-Unis, il travailla d'abord dans un journal et suivit par la suite les cours de Cambridge et de diverses autres écoles. Après avoir servi dans l'armée canadienne au cours de la première grande guerre, il devint caricaturiste et écrivain, à Philadelphie.

Un pendu perd ses assurances

Toronto, 22 (C.P.). — M. le juge Plaxton a, dans un jugement rendu hier, déclaré nulle une police d'assurance de \$5,500 sur la vie de Gordon Ross Matthew, qui a été pendu il y a deux ans pour le meurtre de sa femme. La Prudential Insurance Company refusait de payer la police en disant que la mort aux mains de la loi n'est pas la mort aux termes des polices d'assurance; c'est la peur de l'assuré qui réclamait le montant de la police. Des avocats de Toronto ont dit que ce jugement annulant une police d'assurance pour ce motif est sans précédent au Canada.

Nouveaux succès alliés contre les nippons

L'une des quatre poches de résistance japonaise vient d'être liquidée, en Papouasie — Succès alliés sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée

Quartier général des Alliés en Australie, 22 (C.P.). — L'une des quatre poches de résistance japonaise dans la région de Sanananda en Papouasie vient d'être liquidée. Elle se trouvait à quelque 700 verges de la place près de la route de Sanananda. Cent cinquante japonais ont été tués au cours de l'opération. Les troupes alliées continuent à combattre, en dépit d'une chute de pluie de 10 pouces en une seule journée, pour supprimer la dernière résistance japonaise dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée.

L'aviation alliée a remporté de nouveaux succès. Quatre bombardiers ont livré bataille à 25 chasseurs japonais au-dessus du port de Wewak sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée et ils ont descendu 12 appareils ennemis et en ont avarié 6 autres sans subir la moindre perte. Une autre formation a avarié au moins deux gros navires marchands dans le port de Rabaul et pilonné l'aérodrome. Une troisième formation a atteint un croiseur japonais et un navire marchand dans le port d'Amboine et descendu 2 des 20 chasseurs japonais qui ont voulu offrir de la résistance. Les aviateurs alliés ont encore attaqué Gasmata en Nouvelle-Bretagne et Lae en Nouvelle-Guinée.

Deux formations japonaises sont venues attaquer la base aérienne alliée de la baie de Milne dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée, mais ils n'ont causé que de légers dégâts. Deux avions japonais se sont aventurés au-dessus de Port-Darwin, en Australie, mais ils ont jeté leurs bombes dans la brousse et

l'on croit que les chasseurs alliés en ont descendu un.

Feu le notaire

J.-L.-O. Deslandes

S.-Hyacinthe, 22 (D.N.C.). — Le notaire J.-L.-O. Deslandes, d'Acton Vale (Bagot), décédé à Acton Vale, récemment, à l'âge de 75 ans, avait fait ses études classiques au Séminaire de S.-Hyacinthe (cours 1883-1891), et il exerçait sa profession à Acton Vale depuis 45 ans. Outre sa femme, née Euphrémie Beauvais, autrefois de S.-Hyacinthe, lui survivent quatre fils: M. l'abbé Alphonse Deslandes, curé de Charlevoix, dans le diocèse de Sherbrooke; le notaire Georges Deslandes, d'Acton Vale; Albert, de Waterbury, Connecticut; Paul, d'Acton Vale. Les funérailles auront lieu samedi matin, 9 janvier, à 9h. 30, à l'église paroissiale d'Acton Vale.

La Yougoslavie comprend un tiers de son territoire en forêts, et plus de la moitié de tout le territoire du pays est cultivé.

Peintres et sculpteurs que j'ai connus, 1900-1940"

(Par Michel GEORGES-MICHEL)

Peintres et sculpteurs que j'ai connus 1900-1940, par Michel Georges-Michel, vient d'être publié par les Editions Bernard Valliquette, de concert avec les Editions Brentano.

Parmi les peintres et sculpteurs que M. Michel Georges-Michel a connus dans l'intimité, citons au hasard Renoir, Rodin, Monet, Léger, Rouault, Othon Friez, Henry De Groux, Henri Rousseau, Albert Besnard, Carolus Duran, La Gandara, Boldini, Louise Hervieu, Jeanne Gil-Marcheix, Marie Laurencin, Bourdelle, Bartholomé, etc. (Communiqué). Pour adultes.

Peintres et sculpteurs que j'ai connus 1900-1940, par Michel Georges-Michel, est en vente au prix de \$1.75 (\$1.85 par la poste), au Service de Librairie du Devoir.



LA QUALITÉ EST "OK"

LE PRIX EST "OK"

OLD KEG EST "OK" PARTOUT

ET EN TOUTE OCCASION

MELCHERS
OLD KEG
RYE WHISKY

Canadien

ESTABLISHED 1898
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

10 oz. \$1.15 25 oz. \$2.75 40 oz. \$4.20

Vient de paraître:

Marguerite Bourgeoys

1620-1700

par Dom Albert Jamet, O.S.B.

La fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, la mère spirituelle de Ville-Marie, la missionnaire des rives du Saint-Laurent, de Montréal à l'île d'Orléans! Sa vocation, sa mission, son œuvre, son âme, toute sa vie dans l'histoire de Montréal et de la Nouvelle-France au XVIIe siècle, par l'éditeur des *Ecrits de Marie de l'Incarnation* et des *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Une interprétation nouvelle, une évocation saisissante. Une révélation.

2 vols in-8 carré, 440 et 432 pages. Illustré.

En vente au Service de la Librairie du "Devoir", \$5.00; franco \$5.25.

LA VIE SPORTIVE

Après avoir eu l'avantage au début le Canadien annule avec les Eperviers

Les joueurs du Chicago gagnèrent du terrain à partir de la deuxième période et évitèrent un échec — Le Bleu Blanc Rouge menait par 3 à 0 à la première période mais la joute a pris fin avec le compte de 4 à 4 — Les deux clubs se maintiennent en quatrième et cinquième positions

Chicago, 22. — Les Canadiens de Dick Irvin n'ont pas perdu de terrain dans la lutte pour la quatrième position de la Ligue Nationale mais ils n'en ont pas gagné non plus, car hier soir, alors qu'ils étaient aux prises avec les Eperviers de Chicago, ils ont fait match nul contre les protégés de Paul Thompson et ils sont toujours en cinquième place, trois points derrière leurs rivaux d'hier soir.

Le Bleu Blanc Rouge semblait devoir l'emporter facilement contre les locaux, car il menait par 3 à 0 à la fin de la première période, mais les visiteurs ne purent conserver cet avantage et petit à petit le Chicago gagna du terrain pour finalement terminer la joute avec le compte de 4 à 4.

Doug Bentley a conduit l'attaque du Chicago, comptant deux buts et une assistance et les autres points des Eperviers ont été comptés par Earl Seibert et Red Hamill.

Pour les Canadiens, les compteurs ont été Charlie Sands, Johnny Mahaffy, Buddy O'Connor et Jos. Benoit.

Le match dura depuis un peu plus de trois minutes lorsque, après des assauts futiles des frères Bentley, les Canadiens ont pris les devants. Johnny Mahaffy a reçu une passe parfaite de Charlie Sands à la ligne bleue du Chicago et il a déjoué Bert Gardiner facilement. Gardiner paraissait "en danger".

Pendant la punition de Tutne, Lach, Blake et Benoit ont bombardé Gardiner sans succès, mais dès le retour de Tutne, Sands a compté à son tour, aidé de Mahaffy. Trois minutes plus tard, Buddy O'Connor a contourné Earl Seibert à la défense pour aller porter le résultat à 3-0 en faveur des visiteurs.

Les Eperviers ont attaqué furieusement au début de la deuxième période, mais plusieurs arrêts sensationnels de Paul Bibeault ont empêché Chicago de compter, et ce n'est qu'après plus de huit minutes, pendant une punition à Emilie Bouchard, que Seibert a enfin réussi à loger la rondelle dans le filet des Montréalais. Seibert s'est emparé de la rondelle abandonnée pour aller compter grâce à une brillante course individuelle.

Doug Bentley a compté à son tour une minute plus tard, mais le but de

Les joueurs seraient en nombre suffisant

Des rumeurs circulaient ces jours derniers à l'effet que les ligues mineures de baseball auraient à faire face à une rareté de joueurs et que plusieurs clubs seraient forcés de suspendre leurs opérations pour la durée de la guerre mais hier le président William G. Bramham, de l'Association Nationale, a formellement déclaré que la situation n'est pas aussi grave qu'on veut le faire croire et que le nombre de joueurs, tout en étant diminué, sera suffisant pour permettre aux clubs de continuer leurs opérations comme par le passé.

Dans une lettre adressée par le président Bramham à tous les clubs qui font partie de l'association il nie les prétentions de ceux qui font circuler ces rumeurs.

"On semble avoir organisé un effort pour répandre des rumeurs pessimistes au sujet de l'avenir du baseball pour la prochaine saison, écrit Bramham. Le fait saillant de cette campagne de publicité adverse est qu'elle vient du baseball professionnel même".

"Nous ne voulons tenter de persuader personne à continuer leurs activités ou non, mais à cause de l'incertitude causée parmi les joueurs, propriétaires de clubs et officiels de ligues par ces rumeurs, c'est mon devoir de vous présenter des faits et des chiffres de statistiques auxquelles vous pouvez vous fier, et qui vous aideront dans votre dilemme".

"26 ligues mineures, comptant 184 clubs, ont poursuivi leurs activités en 1942. D'après les règlements, 2,912 joueurs auraient pu être sur les listes des joueurs actifs de ces clubs et ligues. Si toutes les ligues des classes AA, A-1 et A, et la moitié des clubs de ces ligues continuent leurs activités en 1943, il leur faudrait 1,871 joueurs, contre les 2,912 permis par nos règlements à toutes les ligues et clubs en 1942".

Bramham ajoute que la perte nette de joueurs des mineures qui se sont enrôlés dans les forces armées, ont pris leur retraite ou ont accepté des emplois dans des usines de munitions depuis la fin de la saison de 1942, en se servant du 29 août comme date de clôture moyenne pour la saison, se chiffre à 431 joueurs, et il continue:

"Maintenant, soyons plus libéraux et disons que, de nos listes actuelles seulement, 200 autres joueurs se sont enrôlés avant le 29 août 1942 sans que nous en ayons été avisés, que 200 autres s'enrôleront pour l'ouverture de la saison 1943. Ceci formerait un total de 831 joueurs dans les forces armées, et qui ne seraient pas à la disposition des clubs pour la saison 1943".

"Même en faisant ce calcul libéral, il resterait alors pour 1943 et pour 1944, 210 joueurs de plus que les limites de chaque club n'en permettent, pour les listes "actives". Bramham dit que les 2,431 joueurs placés sur la liste de défense nationale et les retraités volontaires depuis le 1er octobre 1940 comprennent un grand nombre de joueurs qui étaient déjà inactifs, suspendus ou non éligibles et que, conséquemment, la perte nette à cause de la guerre n'était pas en réalité aussi grande qu'elle le paraît.

Bramham ne sait quels seront les effets des restrictions du gouvernement sur les moyens de transport et que les présidents de chaque club et ligue sont assez compétents pour résoudre leurs propres problèmes.

Bramham a dit en terminant: "Il n'y a pas de raison qui puisse empêcher les mineurs de surmonter les obstacles et de poursuivre leurs activités... Les membres de l'Association Nationale ne devraient pas abandonner parce que certains pessimistes prédisent un désastre".

Dyke cchété par le club Buffalo

Buffalo, 21. — Le gérant Eddie Shore des Bisons de Buffalo, a annoncé l'achat du centre et ailier gauche Hank Dyke, des Aigles de New-Haven, qui ont suspendu leurs activités dimanche. Shore a dit que Russ Waldriff, qui avait été acheté de New-Haven, lundi, s'est fracturé la mâchoire dans le match de dimanche soir et ne pourra jouer avant une couple de semaines.

Cooney et Wagner avec les Dodgers

New-York, 22. — Le président Branch Rickey, des Dodgers de Brooklyn, a annoncé l'engagement des vétérans voltigeurs Paul Wagner et Johnny Cooney, qui ont été congédiés tous deux par les Braves de Boston, mardi. Rickey a aussi annoncé la vente du premier but Babe Dahlgren au club Indianapolis, de l'Association Américaine. Brooklyn avait acheté Dahlgren des Cubs de Chicago, l'an dernier.

Haynes avec le club de l'Armée

Paul Haynes, l'instructeur du Canadien de la ligue Senior de Québec qui abandonnera ses activités dimanche, dirigera le club de l'Armée de Montréal dans le même circuit. Haynes a été choisi comme instructeur de cette dernière équipe pour remplacer Marty Barry. Haynes déclare qu'il a accepté cette position après que Barry l'eût assuré qu'il était incapable de continuer à ce poste à cause de sa présente position dans une industrie de guerre.

Haynes déclare qu'en aucune circonstance il n'aurait enlevé cette position à Barry car tous deux sont de grands amis.

Yvon Robert a triomphé de Joe Cox

Les fervents de la lutte ont bravé le froid hier soir pour se rendre au Forum afin de faire leur part en faveur des héros de Dieppe car environ sept mille personnes ont assisté à la soirée organisée sous les auspices des Fusiliers Mont-Royal alors que le champion Yvon Robert, qui vient d'être nommé sergent dans ce fameux régiment, était appelé à défendre son titre contre l'Américain Joe Cox dans la finale, qui était de deux dans trois, à finir.

Le lutteur américain dut voyager de New-York à Montréal par avion et ce n'est que vers onze heures que Joe arriva au Forum, juste à temps pour monter dans l'arène mais il ne fut pas très heureux dans ce combat puisqu'il perdit aux mains de l'athlète canadien-français qui prit deux chutes consécutives après avoir perdu la première.

Cox, qui est reconnu comme un lutteur très rude, n'y est pas allé en douceur car dès le début du combat il eut recours à ses tactiques habituelles et en moins de vingt minutes il parvint à river les épaules de Robert au tapis, il réussit à lancer le champion hors de l'arène et lorsque ce dernier remonta dans l'arène il lui porta une série de coups pour ensuite se jeter sur son rival pour le tenir au matelas les trois secondes réglementaires.

Robert se reprit au cours des deux autres engagements et par sa fameuse clef de bras il égala les chances en moins de sept minutes et s'assura finalement la victoire en obtenant la chute décisive quelques minutes plus tard à la grande joie des spectateurs.

Jack Sharkey officiait comme arbitre hier soir et comme Cox se souciait peu des règlements l'officiel américain a dû appliquer quelques crochets à Joe, ce qui eut le don de le calmer quelque peu.

Dans la semi-finale, Dan O'Mahony et Ray Steel ont annulé pendant que Larry Moquin a aussi affiché une magnifique tenue en ne tant le gros Marvin Westenberg à un verdict nul.

Dans une des préliminaires, Frank Valois a remporté la victoire sur Al Tucker en 12.54 minutes pendant que dans l'autre combat de la soirée Jean Pusie et Bob Lortie ont aussi fait match nul.

Avant le match principal le major-abbe Armand Sabourin a remercié la foule pour l'encouragement qu'elle avait bien voulu donner aux organisateurs et il a fait un bel éloge de ses gars de Dieppe puis il recut des mains de M. Frank Hogan, président de la Commission athlétique de Montréal deux chèques, dont l'un au montant de cinquante dollars qui serviront à procurer des douceurs aux héros de Dieppe qui sont outre-mer et l'autre au montant de cent dollars qui achèteront des équipements athlétiques pour les membres des Fusiliers Mont-Royal.

Voici les sommaires: Jean Pusie, 217, et Bob Lortie, 218, annulé, 20 minutes. Frank Valois, 216, défait Al Tucker, 218, une chute, 12.54 minutes. Marvin Westenberg, 245, et Larry Moquin, 225, annulé, 30 minutes. Dan O'Mahony, 227, et Ray Steel, 237, annulé, 30 minutes. Yvon Robert, 229, défait Joe Cox, 235, deux chutes de trois. Première chute à Cox en 18.14; les deux autres à Robert en 6.40 et 6.45 respectivement.

CARTES D'AFFAIRES

ARGENT A PRETER

AVIS
Aux communautés religieuses
Argent à prêter sur billet seulement. Termes: 5 à 10 ans, intérêt 3 1/2 à 4 p.c.
Pour informations, écrire à case No 100, Le Devoir, Montréal.

DACTYLOGRAPHE

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines à Additionner, Calculatrices, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
Harbour 6968 R-F Armand, prop.

DACTYLOGRAPHE

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith - Corona - Silencieux, Régulier et portatif. Prosecteurs de chèques, doubleurs, calculateurs et machines à additionner. Vente, service, échange.

N. MARTINEAU & FILS

1019 rue BLEURY 212 et 213
Entre les rues Vitré et Lagauchetière

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 SOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures - Cadres - Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
Lanc. 2264

LIVRES

Ménard & Tranquille
903 est. rue Roy - CH. 6193
Vendons livres neufs et usagés, dans tous les genres.
— Achetez livres usagés —

Le C.E.O.C. et la Marine au Forum

Le C.E.O.C. de l'université McGill et la Marine s'affronteront ce soir, vendredi, au Forum, et se disputeront la victoire qui placera l'un des deux clubs à la tête de la Ligue de hockey de la Défense nationale. Suivra immédiatement cette première joute celle du club de l'Armée de Huntingdon et des Spiffires du C.A.R.C., les deux autres équipes de la ligue. Les positions respectives de ces équipes n'accroissent qu'une différence de 3 points; ce qui prouve l'émulation intense qui y règne.

Le McGill et la Marine partagent actuellement la première position. Ross Nicholson et Tommy Willis ne seront pas de la partie ce soir, mais Crutchfield tentera de faire les frais de la victoire pour le McGill. Le lieutenant J.-M. Bélanger a fait savoir que son équipe, celle de la Marine, serait au complet ce soir.

Les Spiffires marchent sur les talons des meneurs de la ligue; ils comptent bien remporter la partie contre l'équipe de l'Armée pour se rapprocher de plus près encore de la tête avec leurs trois puissants artilleurs: Planché, Grubb et Emberg. Les Aviateurs auront avec eux un nouveau, Pumble. Il fut un temps co-équipier de Egan, de la Marine, chez les Ailes Rouges de Perth et il a joué longtemps pour les Canadiens de la Ligue senior de la ville d'Ottawa. Il accompagnera Fleet à la défense.

Le club senior de l'Armée a le droit d'utiliser les services de six professionnels; ce qui peut aider d'autant le club de l'Armée de la Ligue de la Défense nationale. On s'attend à ce que Doran, Peters et White soient sur la ligne de feu. L'Armée doit absolument gagner ce soir pour rester sur les rangs en vue de la première position. Le C.A.R.C. devant se retirer de la Ligue de hockey senior de Québec, il est très probable que son équipe de la Défense nationale s'en trouvera grandement renforcée. Les présents règlements n'autorisent que l'emploi de 3 joueurs seniors par joute; ce qui favorise évidemment la Marine et le McGill qui ne présentent pas d'équipes parmi les professionnels.

Concordia vs Canadien

Les Canadiens de Dandy Laurin tenteront d'enregistrer leur cinquième victoire consécutive demain soir, à l'arena de Saint-Laurent, lorsqu'ils s'attaqueront au Concordia de Sylvio Mantha, dans la première joute d'un programme double de la Ligue Junior, de la O.A.H.A., pendant que les Royaux de Lorne White seront opposés au Verdun, dans la finale.

La direction de la Ligue a décidé de faire disputer les éliminatoires à partir du 16 février, ce qui indique que le dernier programme double au Forum aura lieu le dimanche, 14 février.

Voici la liste des prochaines parties: 23 jan. (St-Laurent): Canadien vs Concordia; Verdun vs Royal. 26 jan. (Forum): Royal vs Concordia; Canadien vs Verdun. 30 jan. (St-Laurent): Verdun vs Concordia; Canadien vs Royal. 2 fév. (Forum): Royal vs Verdun; Concordia vs Canadien. 6 fév. (St-Laurent): Verdun vs Canadien; Royal vs Concordia. 9 fév. (Forum): Royal vs Canadien; Verdun vs Concordia. 13 fév. (St-Laurent): Canadien vs Concordia; Verdun vs Royal. 14 fév. (Forum): Concordia vs Royal; Canadien vs Verdun.

La distribution des équipiers du Canadien

La Presse Canadienne nous informait hier que Frank Sargent, président de la Canadian Amateur Hockey Association, vient d'accorder la permission à six joueurs des Canadiens, qui cesseront leurs activités lundi, de jouer avec d'autres clubs du circuit senior.

Sargent a déclaré que les clubs As Morion et Royaux pourront être renforcés pourvu que les autres joueurs du Tricolore deviennent intermédiaires. Il n'a fait mention d'aucun joueur.

Le président de la C.A.H.A. a ajouté que "ces joueurs ne pourront pour aucune considération être éligibles pour les détails de la coupe Allan avec un club senior ou intermédiaire du Québec, cette saison, si ce n'est une équipe des forces armées".

Sargent a par ailleurs annoncé qu'une demande de la O.A.H.A. ayant trait à la fusion des Canadiens et des Royaux a été refusée. Cette décision de la C.A.H.A. ne change pourtant rien à la situation qui a résulté de l'assemblée de mercredi soir alors que les Canadiens ont fait connaître leur intention d'abandonner la ligue à cause de circonstances incontrôlables.

Tel que décidé mercredi soir et annoncé hier dans nos pages, le circuit Slater poursuivra ses opérations avec 6 clubs. S'il faut en croire les rumeurs qui circulent il est cependant possible que les Aviateurs de Montréal et le club de l'Armée de Cornwall se retirent aussi de la ligue s'il est décidé, lors de l'assemblée convoquée pour le 4 février, que les six clubs prendront part aux détails.

Lortie triomphe de Madison

Paul Lortie a conservé son titre contre Harry Madison hier soir dans la finale de la séance de lutte présentée au marché S.-Jacques. Paul Lortie s'assura la première chute après 17 minutes et, à la reprise des hostilités les deux athlètes se montrèrent tellement rudes qu'ils furent tous deux disqualifiés après 19 minutes.

Dans la semi-finale, Sam Chuck et Young Sonnenberg se sont livrés un duel contesté qui s'est terminé par un verdict nul. Mike Demitre et Ali Aliba se livrèrent également une rencontre des plus intéressantes qui se termina également par un verdict nul après 30 minutes.

Dans l'une des préliminaires Lortie a triomphé de Paul Gaudet après 7 minutes tandis que O'Reilly a défait Dick Lyons après 12 minutes dans le premier combat de la soirée.

D'autres combats ont été bâclés

Après avoir annoncé le combat D. Viau-Nick Melnick comme combat principal de sa prochaine séance de boxe au marché S.-Jacques, le promoteur Max Alper a déclaré hier que Camille Gosselin, le poids-léger bien connu, se battra dans la semi-finale de la soirée également de 8 rounds.

Le promoteur opposera Gosselin à un autre gaucher, Eddie Heathfield, qui a connu de remarquables succès à Drummondville et ce combat promet beaucoup d'action. Heathfield a déjà livré nombre de combats comme amateur à Montréal et à quelques années. C'est un boxeur habile et expérimenté qui devrait être capable de faire la vie dure à Gosselin.

Un autre combat annoncé est celui qui mettra aux prises Tosi-gnant et Marcel Fournier. Le combat sera de 6 rounds.

La séance du promoteur Alper aura lieu mardi prochain.

Détroit l'emporte sur Boston

Détroit, 22 (A.P.). — Les Ailes Rouges de Détroit se sont ralliés dans la troisième période pour compter deux buts et battre les Bruins de Boston par 3 à 2, ici, hier soir, mettant fin à une série de cinq victoires consécutives des Bruins.

Eddie Wares a compté le but décisif, déjouant Frank Brimsek avec un lancer de loin, moins de sept minutes avant la fin du match.

Alignement des équipes: BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Crawford et H. Jackson, centre: Cowley; avants: Boli et A. Jackson. Subs.: Chamberlain, Cain, Boyd, Hollett, Shewchuk, Gallinger, Guidolin, Schmidt.

DÉTROIT. — Moteurs: Simon et Stewart; Howie; Bruneteau et Liscombe; Motter, Orlando, Grosso, Abel, Wares, Douglas, Jennings et Watson.

Arbitres: Clancy, Young, et Rouliston.

Première période

1. Boston, Boli (Hollett), Cowley 7.06
Pun.: Orlando et Shewchuk.

Deuxième période

2. Détroit, Abel (Wares)..... 6.36
3. Boston, Hollett (Schmidt)..... 8.45
Pun.: Orlando, Schmidt.

Troisième période

4. Détroit, Stewart (Bruneteau) 8.09
5. Détroit, Wares..... 13.27
(Orlando et Grosso)

Punition: Aucune.

Les collégiens victorieux

Dimanche dernier, à l'arena Saint-Laurent, le club bde la ville Saint-Laurent a subi l'une de ses plus cinglantes défaites aux mains des collégiens de Saint-Laurent. Le résultat fut de 11 à 4. Jusqu'au commencement de la deuxième période, les protégés de René Poirier réussirent à tenir temporairement les collégiens. Mais par la suite, ils se montrèrent impuissants devant les assauts répétés des collégiens. Pinard, brillant joueur de centre du C. St-L., s'est mis en vedette avec 4 points à son crédit.

Dimanche prochain, le 24 janvier, à 2 h. 15, l'équipe du Collège de Saint-Laurent recevra le "Parent". Pour la circonstance, les visiteurs aligneront une formidable équipe composée des meilleurs joueurs juniors de la province.

Pour informations, René Gladu, B.Y. 2444.

Il n'y aurait pas de rencontre Callura et Wilson

Toronto, 22. — Avant que Jackie Callura, boxeur de 29 ans, de Hamilton, Ont., remporte le championnat poids plume du monde, aux dépens de Jackie Wilson, de Pittsburgh, il avait consenti à accorder un match-revanche à Wilson. Mais McMullen écrit dans le *Spectator*, de Hamilton, qu'il semble douteux que le second match ait lieu. Callura s'est enrôlé dans la marine royale canadienne et il peut recevoir son appel en aucun temps. Wilson, de son côté, attend d'être appelé par l'armée des États-Unis.

Toronto a vaincu les Rangers

Toronto, 22 (C.P.). — Les Leafs de Toronto ont enfoncé les Rangers de New-York encore plus profondément en dernière place de la Ligue Nationale, en disposant du club de Lester Patrick 7 à 4 ici, hier soir, devant 9,563 amateurs.

Après une première période monotone, les Leafs ont pris une avance de 2-0 dans la seconde, grâce à des buts de Jack Forsey et Babe Pratt. Dans la troisième, neuf buts ont été comptés et un court mais excitant combat de boxe a éclaté.

La bataille a commencé lorsque Ott Heller a bousculé Bud Poile près de la clôture. Reg Hamilton est venu à l'aide de Poile et il a échangé des coups de poings avec Bryan Hextall. Les deux combattants ont roulé sur la glace, mais ils ont été vite séparés et chacun a été puni pour deux minutes.

L'as compteur de Toronto, Lorne Carr, a mené l'attaque des vainqueurs avec une partie de buts et autant d'assistances. Chacun de ses copains de ligne, Dave Schrier et Billy Taylor, a pris part à trois points. Les autres buts de Toronto ont été comptés par Jack Forsey, Poile, Babe Pratt, Taylor et Syl Apps.

Bob Kirkpatrick a compté deux buts pour les Rangers. Gus Mancuso, qui faisait avec Joe Shack ses débuts avec les New-Yorkais, après avoir été acheté de New-Haven lundi, a compté un point et Hextall a obtenu le quatrième.

Alignement des équipes: TORONTO: Broda; Hamilton et Pratt; Apps; Hill et Forsey; Copp, B. Davidson, Taylor, Carr, Boothman, Schrier, Stewart et Poile.

RANGERS: Franks; Garrett et Heller; Watson; Hextall et Patrick; G. Davidson, Mancuso, Kirkpatrick, W. Warwick, Smith, Goldup, Shack, Myles.

Arbitres: Lampert, Horner et B. McCaffrey.

Première période

Aucun but.

Punition: Hamilton.

Deuxième période

1. Toronto, Forsey..... 6.01
(Stewart et Poile)

2. Toronto, Pratt..... 11.28
(Carr et Schrier)

Pun.: Shack, G. Davidson et Hamilton.

Troisième période

3. New-York, Kirkpatrick..... 3.25
(Patrick et Hextall)

4. Toronto, Carr (Taylor)..... 9.16

5. Toronto, Haylor..... 10.10
(Schrier et Carr)

6. New-York, Mancuso (Myles) 11.21

7. Toronto, Poile..... 12.43
(Forsey et Stewart)

8. Toronto, Carr..... 17.36
(Taylor et Schrier)

10. New-York, Kirkpatrick..... 18.51
(Myles et Warwick)

11. Toronto, Apps (Hill, Pratt) 19.35
Punitions: Hextall, Hamilton.

La voiture à bras rockshaw a été inventée par un marin américain qui visita le Japon en 1864, avec le commodore Perry.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier C.R. Guy Vanier C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 onest. rue Saint-Jacques
Tél. HARbour 2841

YVES PELLETIER

AVOCAT
Bureau: 60 St-Jacques O., LA. 7209
Sér: 3875 Wellington, Verdun
WE. 2214

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
10^e édition
écrite par
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 St-CATHERINE EST MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des
Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, Ste-Catherine ouest. Montréal

COMPTABLES

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J. Charles Anderson, L.T.O.
Jean Valiquette, C.A. L.T.O.
Roméo Chabé, L.T.O. C.A.
A. Desrosiers, L.T.O. C.A.
D. Cloutier, C.A.

84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

CARON & CARON

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A. L.T.O. C.A.
Henri Caron B.A. L.T.O. L.T.O. C.A.
59, rue St-Jacques
HARbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER Limitée
Spécialité meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estime gratuite sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs.
4350, PAPINEAU
AM. 2141

Geo. DAIGNEAULT Ltée

TABAC

N. LANDRY & CIE
Café à fumer
PARFUM D'ITALIE SPORTSMEN
Tabac à priser
POSE No 1 - ROSE et FEVES
3127 STE-CATHERINE EST
Tél. AMherst 9742 Montréal

ASSURANCES

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
Téléphones au service du tirage: BELair 3361* il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

COMPTABLES

Le Bloc populaire canadien inaugure sa campagne publique

Parmi les orateurs : Marcel Poulin, Dr Pierre Gauthier, Fernand Chaussé — Mercredi soir prochain, au marché St-Jacques — Le chef du Bloc, M. Maxime Raymond, prononcera un important discours — Invitation à tous

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Bloc Populaire Canadien inaugure sa campagne publique par une grande assemblée populaire, mercredi soir prochain, au marché Saint-Jacques. M. Maxime Raymond, chef du Bloc, sera le principal orateur; quelques-uns de ses principaux lieutenants l'accompagneront.

Voici les noms des premiers orateurs qui prendront brièvement la parole au grand rassemblement du marché Saint-Jacques:

M. Marcel Poulin parlera au nom des jeunes. Il est connu par ses nombreuses activités nationalistes; durant la récente élection d'Outremont, M. Poulin fut l'un des principaux collaborateurs de Jean Drapeau, "candidat des consentis". Le Dr Pierre Gauthier, député fédéral de Portneuf, membre du Groupe des Onze, fut nommé récemment organisateur général du Bloc pour le district de Québec. Il

a subi un procès en Cour martiale, durant lequel l'autorité militaire l'a tenu emprisonné à la citadelle de Québec pendant 44 jours, à la suite de quoi il fut déclaré innocent.

M. Fernand Chaussé, qui était jusqu'ici membre en vue de l'Union Nationale à Montréal. M. Chaussé fut l'un des avocats de Marc Carrière, premier organisateur dans "la bataille des conscrits", à Outremont.

Nous donnerons bientôt les noms des autres orateurs. Chacun d'eux, dans une brève allocution, fera connaître les points de vue du Bloc dans les questions fédérales et provinciales.

L'assemblée de mercredi soir prochain, au marché Saint-Jacques, commencera à 8 heures. Entre-temps, les dames sont cordialement invitées ainsi que les messieurs. (Communiqué par le secrétaire du Bloc Populaire Canadien).

Chez les optométristes

M. J.-A. Crête réélu président

M. J. A. Crête, député de Saint-Maurice-LaFlèche, aux Communes, a été réélu, pour un dixième mandat consécutif, président général du Collège des optométristes et opticiens de la province de Québec. L'élection du conseil de cette importante association professionnelle, tenue au Collège d'optométrie, rue St-André, et que présidait M. Alfred Mignot, a donné le résultat suivant: président, M. J. A. Crête, O.D., M.P.; vice-président, M. Alfred Mignot, O.D.; secrétaire, M. Lionel Hébert, O.D., réélu pour un dixième mandat consécutif; trésorier, M. Gérard Leblanc, O.D.; gouverneurs, MM. Armand Messier, O.D., secrétaire de l'Ecole d'optométrie de l'Université de Montréal, Lorenzo Favreau, O.D., Léopold-C. Gervais, O.D., H.-N. Bordeleau, O.D., J.-R. Marchand, O.D., élu pour le district de Québec, Jean L'Heureux, O.D., élu pour le district des Cantons de l'Est; président honoraire, le Lt-col. J.-Arthur Boivin, O.D., commandant du camp d'entraînement militaire de Sorel; premier vice-président honoraire, M. H. Motherol, O.D., deuxième vice-président honoraire, M. Jean Rochon, O.D., ancien député du comté des Deux-Montagnes; troisième vice-président honoraire, M. T.-A. Béland, O.D. Me Paul Leblanc est conseiller juridique du Collège.

Héritière d'un marin français

M. le juge Forest a accueilli hier une requête de Mlle Angèle Viala pour être déclarée, héritière d'un marin français du nom de Félix Laurence. Le marin était venu au Canada après Dunkerque et avait fait connaissance de la famille Viala. Il partit ensuite pour Philadelphie et s'embarqua sur le cargo Ramapo. Il écrivit à la jeune fille pour lui dire qu'il avait donné son nom comme celui de sa plus proche parente et ajoutait: "Si les requêtes font un banquet de ma carcasse, vous serez avertie et vous recevrez \$5,000. C'est tout ce que je vaudrais l'once Sam."

Le navire est disparu et subitement la War Shipping Administration a averti Mlle Viala de ce fait, lui disant qu'elle devrait établir d'une manière légale sa réclamation à l'assurance de \$5,000 du marin. Le juge a accordé la requête et a autorisé la mère de la requérante à signer les documents pour sa fille mineure.

Le sacre de S. E. Mgr Lacroix

Saint-Hyacinthe, 22 (D. N. C.). — On nous annonce, au palais épiscopal de Saint-Hyacinthe, que S. Exc. Mgr Marc Lacroix, O.M.I., récemment nommé vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, en remplacement de S. Exc. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., qui prend sa retraite à cause de son mauvais état de santé, sera consacré dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le lundi 22 février. L'évêque consécrateur sera S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, cependant que les évêques coconsécrateurs seront, sauf empêchement, LL. EE. NN. SS. Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James, et Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Kewatin. Le sermon de circonstance sera prononcé par S. Exc. Mgr Turquetil, O.M.I., ancien vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

A Guadalcanal

Washington, 22 (A. P.). — Des troupes régulières de l'armée des Etats-Unis ont relevé les fusiliers marins qui ont pris et tenu Guadalcanal depuis le mois d'août. Les fusiliers marins reviennent au pays prendre un repos bien mérité.

La ville de Saint-Domingue, qui porte maintenant le nom de Ciudad Trujillo, a été fondée par Bartolome, frère de Christophe Colomb.

Adoptés

Les CAFÉS, THÉS, et CONFITURES de

J. A. DESY, (Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Association des architectes de la province de Québec

Suivant la tradition établie d'alterner ses assemblées annuelles à Montréal et à Québec, l'Association des Architectes aura sa 52ème réunion annuelle au Château Frontenac, à Québec, le 23 janvier. La réunion du matin s'occupera uniquement des affaires de l'Association et se terminera par l'installation des conseillers et dignitaires du nouveau conseil. Le nouveau président, M. R. E. Bostrom, occupera le fauteuil au déjeuner, et les personnalités suivantes seront les invités d'honneur: MM. Godbout, premier ministre; G. Dansereau, ministre des travaux publics; Hector Perrier, secrétaire provincial; Oscar Drouin, ministre des affaires municipales; Wilfrid Hamel, ministre des terres et forêts; le maire Lucien Borne; MM. Jos. Boulanger, président de l'Office du Tourisme; Paul Rainville, curateur du Musée provincial; R.-A. Benoit, président de la Commission des Monuments Historiques; Dr. Emile Beaulieu, président du Club des Habitants; Maurice Hébert, secrétaire de l'Office du tourisme; H. Lavoie, l'issue du déjeuner, une causerie ayant pour sujet "Le réveil des choses de Chez-nous", sera donnée par M. Maurice Hébert, secrétaire de l'Office du tourisme. Dans l'après-midi, les membres et leurs invités se réuniront au Musée Provincial pour l'ouverture de l'exposition du concours de l'architecture de l'habitation rurale, tenu récemment sous les auspices de l'Office du tourisme et de l'Association des Architectes. Les dessins primés furent publiés dernièrement dans les journaux de cette province. Les membres auront l'occasion de voir l'exposition d'anciens meubles et de gravures canadiennes du Québec, propriété de M. W. H. Coverdale.

Aux anciens en Sciences sociales

Vous êtes cordialement invités à prendre part à la soirée annuelle des étudiants actuels en sciences sociales, qui aura lieu au Cercle Universitaire le 30 janvier prochain, sous la présidence d'honneur du maire de Montréal et de Mme Adhémar Raynault.

Au début de la soirée, il y aura causerie prononcée par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire provincial, intitulée "Au service de la province". M. Edouard Montpetit, directeur-fondateur de la Faculté, assistera, de même que nombre de professeurs.

L'orchestre sera dirigé par G.-R. Markowsky. Pour informations, communiquez à MA 8583, ou à DO 3143.

Souper canadien à Notre-Dame

Le huitième souper canadien annuel du cercle social de Ville-Marie aura lieu le 26 janvier prochain, à 7 heures p.m., dans la salle paroissiale de Notre-Dame, 428, rue Saint-Sulpice. Il y aura programme artistique par des artistes bien connus de la radio. On peut encore se procurer des billets en s'adressant à 116, ouest, rue Notre-Dame, Marquette 7947.

A la section Crémazie de l'A. P. C. V.

Voici le résultat des élections du nouveau conseil de la section Crémazie de l'A.P.C.V. MM. Léopold Pouliot, président; Jean-Léon Charbonneau, 1er vice-prés.; Alphonse Sansoucy, 2e vice-prés.; Francis Wagner, secrétaire; Lionel A. Paquin, sec.-correspondant; L.-P. Héroux, trésorier; L.-G. Hogue, président sortant de charge; Léo Bédard, Eugène Brats, Albert Dugas, Joseph Laurin, Armand Lozeau et L.-G. Therrien, directeurs; R. P. Lucien Gobeil, C.S.S.B., aumônier.

Demain, 23 janvier, à 8 h. 30, la section Crémazie reprendra ses cours sur l'action professionnelle, à la bibliothèque de la salle paroissiale Saint-Alphonse d'Youville. M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., directeur de l'Institut Pie XI, répondra aux questions suivantes: le nazisme, le communisme, le socialisme d'Etat sont-ils des écoles où nous devons puiser notre doctrine sociale? Tous les membres sont invités.

Le lieutenant-colonel Gendron réélu

New-York, 22 (A. P.). — Le lieutenant-colonel F.-E. Gendron a été réélu président du fonds de secours de guerre "la Feuille d'érable", organisation canado-américaine d'aide aux victimes de la guerre.

DUPUIS

1,200 CHEMISES "DURA"

A RAYURES NOUVELLES POUR LA MI-SAISON ET LE PRINTEMPS...



1.19

Encolures : 13 1/2 à 17 pour hommes et jeunes gens

Messieurs, il est reconnu que la chemise fraîche que vous endossez chaque matin donne à votre tenue l'apparence correcte et impeccable que vous recherchez en affaires.

En choisissant ces chemises en broadcloth TOUT BLANC ou broadcloth à rayures nouvelles pour le printemps vous serez toujours à l'aise.

TOUT BLANC, aussi rayures bleu, vert, gris, brun. Collet à même ou à deux faux cols.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



COIFFURES "LONDON"

pour les jeunes skieurs et les écoliers

Entrées de tête de : 6 3/8 à 7 1/8. Tout en cuir noir ou brun avec cache-nuque et cache-oreilles... le tout à doublure chaude et ouatée. 1.65 CHAQUE CASQUE :

FOULARDS EN RAYONNE

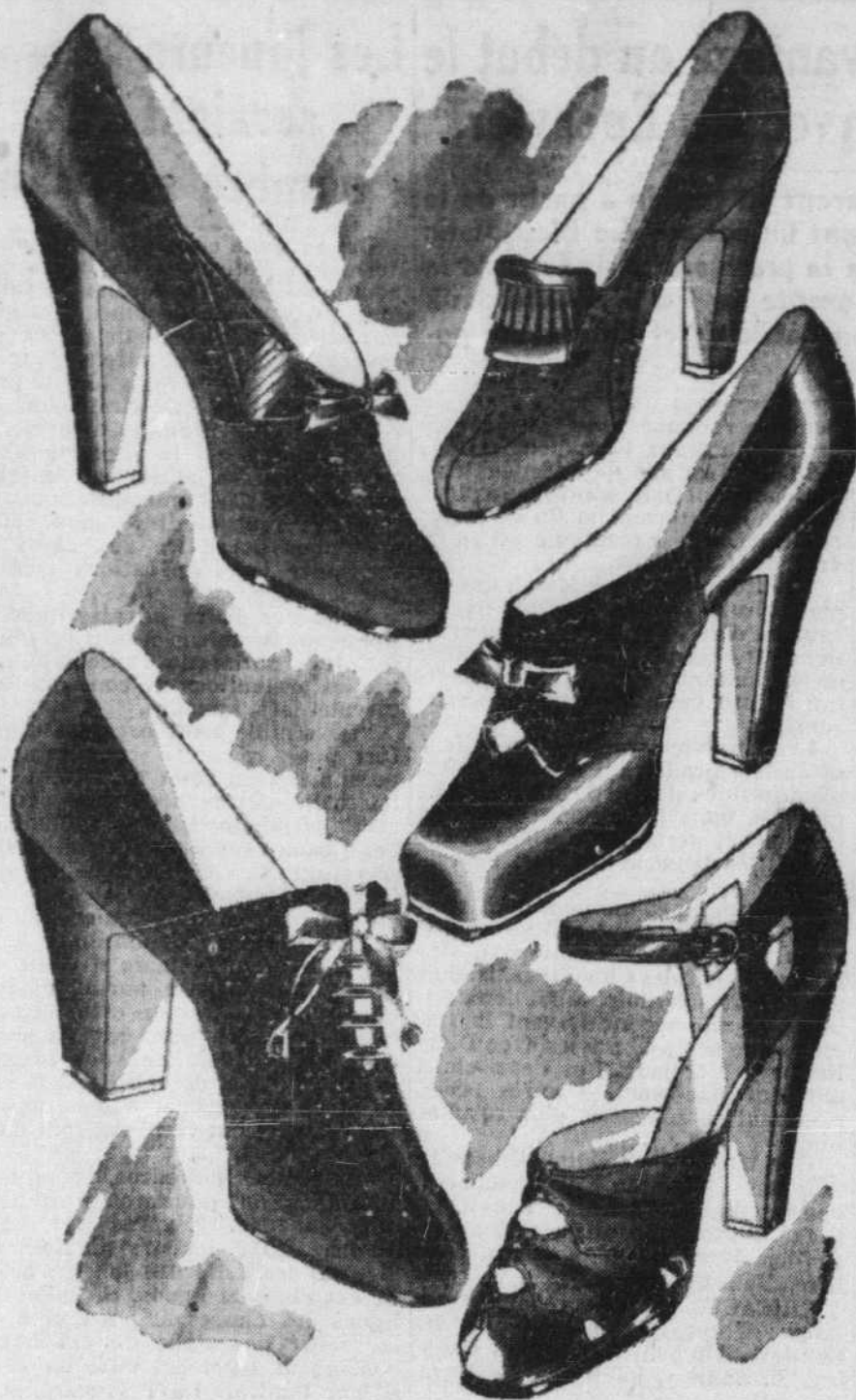
Pour les garçons et les écoliers

Longueur: 41", largeur 9". Tissu rayon, tissu spun dans plusieurs nuances dont: marine, bleu aviation, vert, rouge, frange aux extrémités. .98 Quelques foulards tout laine. CHACUN :

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-d et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.



Souliers

DE SERIES DESASSORTIES

pour dames et jeunes filles pointures : 3 1/2 à 9 et largeurs : AA à C.

LA PAIRE :

1.19

Chaque vente sera finale.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

Si vous aimez la belle qualité ne manquez pas de venir voir ces modèles samedi. Cuir souple en veau, cuir suédé, chevreau noir, brun, bleu. Formes lacées, à courroie ou empeigne à gorge haute. Talons hauts ou cubains.

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)



PANTALONS-GUETRES

(2 à 8 ans) Jersey ouaté beige, marine, rouge, brun, blanc. Taille extensible. Fermeture éclair ou à boutons. CHACUN :

1.19 à 1.95

COSTUMES DE JEU

(2 à 12 ans) Prise ou drap dit "couverture". Marine, vert, brun, bleu royal, marron, bleu aviation. Tous chaudement doublés. Avec ou sans fermeture éclair.

4.98 à 13.49

GILETS "PARKAS"

(6 à 16 ans) Pour les jeunes skieurs en gilet "à en cravette" semi-imperméable. Fermeture éclair. Beige, gris, brun, bleu royal, marine, bleu aviation. Capuchon avec ou sans fourrure.

5.75 à 10.95

PANTALONS DE SKI

(14 à 20). Cravette ou gabardine semi-imperméable. Marine, brun, bleu aviation. Pile tricotée. Capuchon avec ou sans fourrure.

7.00 à 10.45

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Souliers

POUR HOMMES, JEUNES GENS

LA PAIRE :

6.00

Confortables souliers, environ 2000 paires... en cuir de veau noir, cuir de veau brun. Semelles simples ou plus épaisses. Genre Blucher ou Balmoral. Formes à bout pointu, medium ou large. Pointures: 5 1/2 à 11.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)